

# MAHAMMED

BOUN ABDALLAH DIONNE



**LE PROGRAMME :  
POUR UN SENEGAL JUSTE**

# LE PROGRAMME

## SOMMAIRE



Mahammed Boun Abdallah Dionne, l'expérience :  
en toute légitimité !

Lettre à mes compatriotes

Les Réformes majeures pour un Sénégal juste

Les projets phares de la Nouvelle Dynamique

Le Budget

# Mahammed Boun Abdallah **DIONNE,** l'expérience :

**En toute légitimité !**




En déclarant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2024, Mahammed Boun Abdallah Dionne prend ses responsabilités et pose un acte de patriotisme fort. Dans un contexte national inédit marqué par l'incertitude, sa candidature représente une lueur d'espoir pour les sénégalais. Des sénégalais qui souhaitent une véritable re-fondation du Sénégal devant s'opérer en préservant la stabilité si chère au pays. Des sénégalais qui désirent confier les commandes de l'État à un leader ayant prouvé son constant dévouement à servir uniquement le Sénégal. A travers son parcours, Mahammed Boun Abdallah Dionne, incarne cet idéal du leader qui a toujours placé l'intérêt suprême de la nation sénégalaise au dessus de tout.

## **DES FONDATIONS MARQUÉES PAR LA BIENVEILLANCE ET L'ÉQUILIBRE**

Mahammed Boun Abdallah Dionne est né le 22 septembre 1959 à Gossas, sous l'ère de la Fédération du Mali, Etat confédéral ayant regroupé entre 1959 et 1960, le Sénégal et la République soudanaise (actuel Mali). Dès son plus jeune âge, il découvre le Sénégal de l'intérieur, au gré des différentes affectations de son père. Enfant vif, il se construit dans un foyer au sein duquel cohabite l'amour de la vérité et de la justice, personnifié par son père Ibra, commissaire de police, avec le sens de la compassion et l'humour légendaire de sa mère Marie. Cette enfance équilibrée et ouverte sur les valeurs du Sénégal des terroirs lui fournit les solides fondations personnelles qui lui permettront de surmonter les épreuves auxquelles il fait face dans sa vie. Ces fondations sont la source de l'intégrité sans faille, de la rigueur dans le travail, de l'humilité et de l'empathie que ceux qui l'ont côtoyé lui attribuent sans réserve. Mahammed Boun Abdallah Dionne est marié à Madame Caty Sarré Dionne, diplômée de Fordham University à New-York, fille de diplomate, ouverte sur le monde tout en gardant les racines de son Cayor originel.

# UN PARCOURS SOUS LE SCEAU DE L'INTÉGRITÉ



C'est tout légitimement mû par les intérêts supérieurs du Sénégal et assuré de disposer des compétences requises que Mahammed Boun Abdallah Dionne décide de créer, avec ses alliés, la Coalition Dionne2024 en vue de l'élection présidentielle de février 2024.

Sa stature d'homme d'État et sa maîtrise des rouages de ce dernier ne sont plus à démontrer. Il détient le record de longévité au poste de Premier ministre depuis l'avènement de la première alternance politique au Sénégal, en 2000. A compter de cette date, il devient l'unique premier ministre à avoir occupé cette fonction pendant cinq (5) années consécutives. Premier ministre du Sénégal de 2014 à 2019 sous le premier mandat de Macky Sall, il est celui dont le gouvernement mettra en œuvre la première phase du Plan Sénégal Émergent (PSE). C'est sous son leadership que ce plan enregistre les premiers progrès significatifs dans plusieurs domaines, notamment ceux des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de l'inclusion sociale et de l'équité territoriale. Son passage à la Primature est particulièrement marqué par sa capacité à rassurer, à apaiser les tensions et à éteindre en toute discrétion les feux couvants.

Par la suite, la suppression de la fonction de Premier Ministre intervenue en mai 2019 dans l'architecture constitutionnelle du Sénégal, pour des raisons politiques conduira Mahammed Boun Abdallah Dionne à occuper le poste de Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République jusqu'en novembre 2020, date à laquelle il cessa d'exercer toute fonction politique au sein de l'administration Macky Sall.

Auteur de plusieurs publications et articles sur les stratégies de développement économique et social, il mit à profit la période 2021-2022 pour écrire et publier « Le lion, le papillon et l'abeille », un ouvrage dans lequel il développe sa propre vision d'une Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle à la fois souveraine et panafricaine.

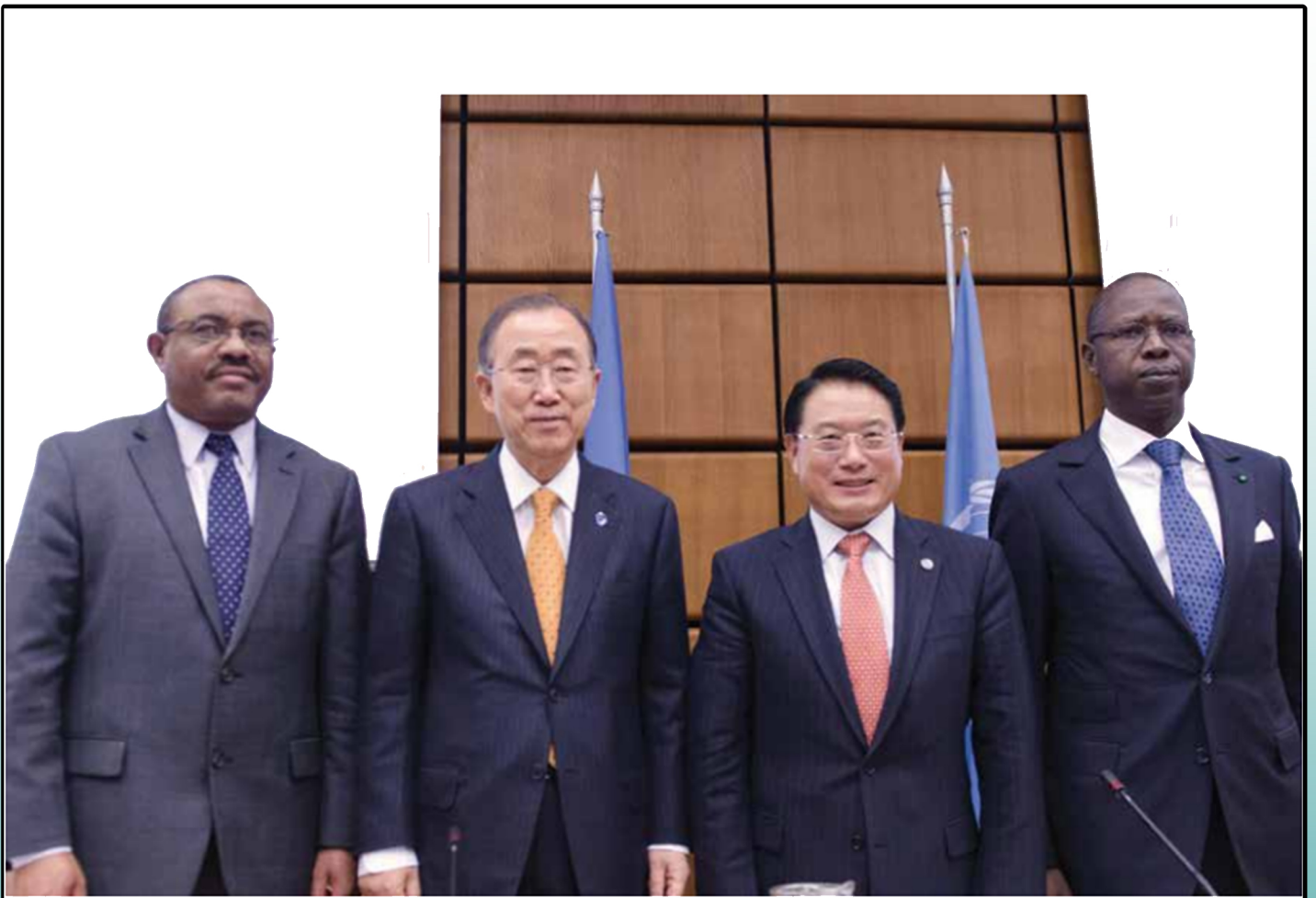
Avant sa carrière politique, Mahammed Boun Abdallah Dionne a travaillé pour l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), comme Directeur Afrique et Pays les moins avancés (PMA).

Il a également occupé des postes de responsabilité à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et au ministère sénégalais de l'Industrie. Mahammed Boun Abdallah Dionne est titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'Institut d'informatique d'entreprise du Conservatoire national des Arts et Métiers (IIE-CNAM) à Paris en 1983. Il est également titulaire d'un Master en sciences économiques de l'Université Pierre-Mendès France de Grenoble (option Politiques économiques et sociales) ainsi que d'autres titres universitaires.

**54ème Sommet ordinaire de la CEDEAO à Abuja, Nigeria : le Premier ministre Dionne y représentant le Sénégal (23 Déc 2018)**



**Siège de l'ONUDI à Vienne, Autriche - Premier ministre éthiopien Desalegn, le SG de l'ONU Ban Ki-moon, le DG de l'ONUDI Li Yong et le Premier ministre sénégalais Dionne - 2ème Forum ISID (4 Nov 2014)**



**Bingu International Convention Centre, Lilongwe,  
Malawi - The First Extra-Ordinary AU Summit of the Committee  
of Ten Heads of State and Government (C10)  
Championing Education, Science and Technology  
(3 Nov 2018)**

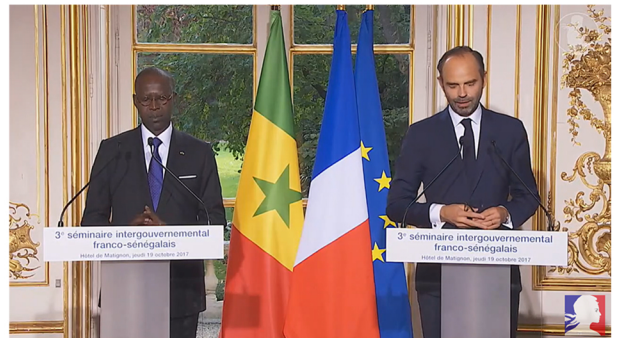


**Madame Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement en compagnie du Premier ministre Dionne lors de la célébration du Cinquantenaire du PNUD à New-York (23 Fév 2016)**

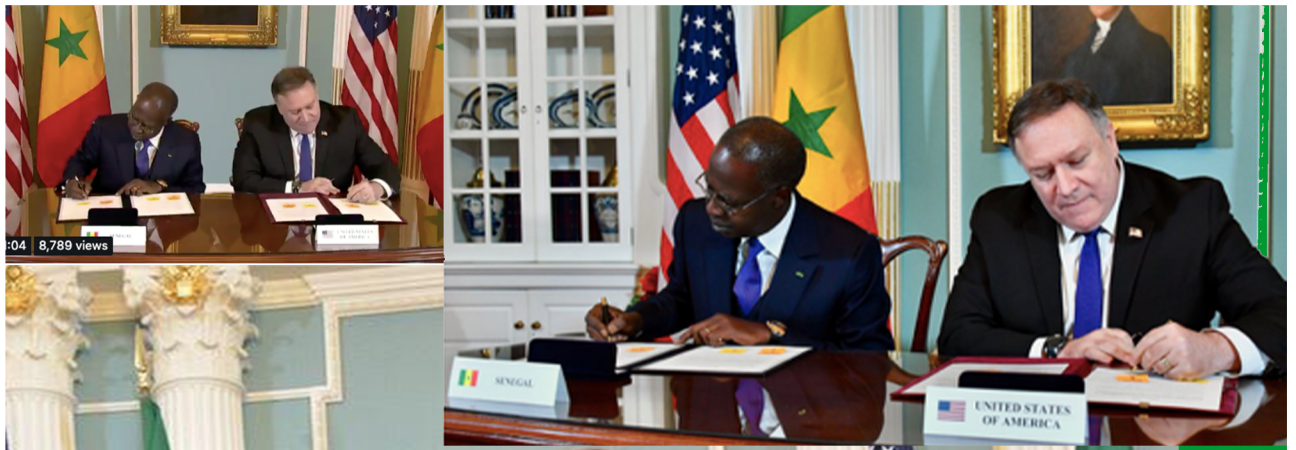




**Les Chefs de gouvernement français Edouard Philippe et sénégalais Mahammed Dionne, à l'Hôtel de Matignon à Paris, lors de la tenue du troisième séminaire intergouvernemental France - Sénégal (19 Oct 2017)**



**Signature du 2ème Compact du Millenium Challenge Cooperation à Washington, d'une enveloppe budgétaire de 600 millions de dollars, dédié au secteur de l'énergie, par le Premier ministre sénégalais Mahammed Dionne et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis Mike Pompeo (11 Déc 2018)**



**Campagne électorale de 2017 : le Premier ministre Dionne conduisant la liste de la majorité présidentielle qu'il avait largement remportée en son temps (125 sur les 165 députés de l'Assemblée nationale)**



**Campagne des parrainages pour l'élection présidentielle : le candidat de la Coalition DIONNE 2024, Mahammed Boun Abdallah Dionne, lors d'un de ses déplacements à l'intérieur du Sénégal (Octobre 2023)**



# LETTRE À MES COMPATRIOTES JE M'ENGAGE

Dakar, le 21 septembre 2023

Mes chers compatriotes, Nous sommes parce que le Sénégal est. Ainsi, les intérêts supérieurs de notre pays détermineront toujours notre attitude, primant sur tout le reste ; et c'est pourquoi je m'engage. Je m'engage parce que la situation de tension politique que nous vivons présentement au Sénégal, exige un processus sincère de réconciliation nationale entre les différents acteurs de la vie publique. Je m'engage pour une re-fondation et un alignement des règles de la vie politique sénégalaise sur des standards élevés à définir à partir d'une commune vision de l'avenir. En tant que sénégalais, que voulons-nous devenir ensemble ? Telle demeure la question fondamentale à laquelle nous avons encore à apporter la meilleure des réponses.

Je m'engage aussi pour un nouveau pacte qui réconcilie le peuple sénégalais avec sa jeunesse dont le malaise nécessite l'adoption urgente d'une nouvelle politique nationale de Jeunesse.

Désormais, donner un métier à chaque jeune sénégalais doit être la sur-priorité des pouvoirs publics sénégalais. Nous atteindrons cet objectif de rattrapage économique et social sur une période de cinq ans, à travers des dotations pertinentes dans le budget de l'Etat. Je m'engage également parce qu'il nous faut de nouveaux moteurs de promotion d'une véritable souveraineté économique qui place, au cœur du processus national de création de richesses, les principales forces vives du pays : la femme sénégalaise, le secteur privé national, le monde du travail, la société civile et le monde rural. Je m'engage enfin pour réconcilier davantage la République avec les corps sociaux intermédiaires de notre société. Cette ambition politique que nous portons pour le Sénégal s'exprime notamment à travers une série de réformes qui se déclineront en marqueurs forts dans le programme de Gouvernement que je mettrai en place au lendemain de notre victoire, en février 2024.

Ces marqueurs concernent : - une gouvernance institutionnelle plus déconcentrée et plus équilibrée qui garantisse l'efficacité d'une coopération dans le respect et l'indépendance, des différents pouvoirs de notre système politique ; - une meilleure protection des libertés individuelles et publiques par une justice, gage de la réalisation de notre idéal démocratique et véritable gardienne de la légalité pour tous ; - une plus grande souveraineté économique renforçant en même temps notre souveraineté politique ; - une stratégie d'appropriation par le peuple de nos ressources naturelles, en particulier en ce qui concerne l'atout pétrolier et gazier du pays, grâce à la montée en puissance de l'Etat dans le capital des consortia privés d'exploitation ; - la réforme institutionnelle des régies financières de l'Etat et le renforcement des mécanismes de contrôle de la bonne gouvernance financière par les citoyens sénégalais eux-mêmes ; - des politiques publiques encore plus efficaces dans les secteurs de la santé, de la recherche, de l'innovation, de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle, des industries du futur et de la technologie.

C'est bien comme cela, avec tous les amis, les coalitions et les partis politiques ainsi que les mouvements citoyens qui se sont manifestés à nous, que nous poursuivrons le rêve d'un Sénégal souverain, industrialisé et émergent, maître de son économie et de son destin politique : le Sénégal que nous voulons.

**Oui je suis candidat à l'élection présidentielle du 25 février 2024. Oui je m'engage : pour le Sénégal d'abord !**



**Mahammed Boun Abdallah Dionne Ancien Premier Ministre Grand Croix de l'Ordre national du Mérite Officier de l'Ordre national du Lion**

# LES REFORMES MAJEURES POUR UN SENEGAL JUSTE



## SOMMAIRE

◆ A.	Réforme de l'État.....	15
◆ a.	Intégration africaine.....	15
◆ b.	La réforme des Institutions et la bonne gouvernance.....	16
◆ c.	La réforme judiciaire.....	17
◆ d.	La réforme de la Décentralisation.....	17
◆ B.	Réforme Éducative.....	18
◆ a.	L'alphabétisation.....	21
◆ b.	Les métiers.....	22
◆ c.	Demain, l'Anglais et le digital.....	23
◆ d.	La Santé.....	25
◆ e.	La gestion des gratuités.....	26
◆ C.	Réforme Territoriale.....	27
◆ a.	La gestion foncière.....	27
◆ b.	La rénovation urbaine.....	29
◆ c.	Les accès universels et les utilités.....	32
◆ d.	La gestion de la mobilité.....	33
◆ D.	Réforme de la Production.....	37
◆ a.	La réforme agraire.....	37
◆ b.	La réforme des secteurs primaires.....	37
◆ c.	Industrialisation, Tourisme et Environnement.....	45
◆ d.	La réforme technologique.....	49



## A. Réforme de l'État

### a. Intégration africaine

L'Afrique est confrontée à la mondialisation et souffre de sa fragmentation extrême ainsi elle peine à tirer pleinement parti des opportunités mondiales. Avec environ une cinquantaine d'États, souvent de taille modeste, elle a du mal à rivaliser avec des puissances unifiées telles que la Chine et l'Inde, ainsi qu'avec des unions régionales comme l'Union européenne (UE), le Marché commun du Sud (Mercosur) en Amérique du Sud ou l'Association des nations du Sud-Est asiatique, etc....

Il est difficile de dresser une liste exhaustive des organisations régionales tant elles sont nombreuses. Tout au plus peut-on en faire une typologie, dans laquelle on distingue les organisations régionales généralistes des organisations régionales spécialisées, comme les agences pluri-étatiques de bassins fluviaux. Ces dernières sont celles qui ont fonctionné le moins mal, évitant souvent des conflits autour du partage de l'eau. Cela demeure largement insuffisant.

Pour s'intégrer davantage dans l'économie mondiale et en tirer le maximum, l'Afrique doit exploiter ses ressources naturelles, profiter de sa jeunesse dynamique et de sa diversité culturelle.

La question cruciale n'est pas de savoir si l'Afrique est intégrée ou exclue de la mondialisation, mais pourquoi elle occupe une place modeste et marginale dans ce système. Pour accroître son influence internationale, l'Afrique doit lutter contre sa fragmentation et promouvoir une intégration régionale plus forte malgré le paradoxe actuel de la prolifération d'organisations continentales et du faible niveau d'intégration.

Le renforcement de cette intégration africaine devrait se situer autour de la question de la culture, de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de l'amélioration des opérations de maintien de la paix.

Il est toujours difficile d'attirer les investissements étrangers dans un continent où les marchés sont morcelés, où les dispositions législatives et réglementaires sont à la fois dissuasives et hétérogènes. Nous estimons qu'il est temps de tenter de répondre concrètement à cette difficulté, en favorisant d'abord l'intégration du continent, en y associant tous les acteurs, pas seulement les États mais en encourageant toutes les initiatives et en donnant au secteur privé africain une place plus importante aux fins de lui permettre d'apporter sa pierre au développement.

L'un des principaux défis de notre continent est celui de la sécurité des personnes et des biens. La recrudescence de l'insécurité est devenue aujourd'hui une véritable préoccupation, partagée aux niveaux international et régional. Ces menaces sécuritaires, qui se traduisent souvent par des mouvements extrémistes, la prolifération de réseaux mafieux et de trafiquants en tout genre, peuvent freiner la mise en œuvre des politiques de développement.



## **b. La réforme des Institutions et la bonne gouvernance**

Notre pays a réellement besoin d'un rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire avec un contrôle sur chacun d'eux, afin d'établir une réelle corrélation entre pouvoir et responsabilité.

Nous allons renforcer les pouvoirs du Parlement pour un meilleur contrôle des actions de l'exécutif, cela va nécessiter son renforcement en capacité et sa réorganisation.

Le pouvoir judiciaire devra, avec une réforme et une séparation des pouvoirs, retrouver son indépendance pour mieux incarner son rôle de garant des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution de notre pays. Plus généralement, nous sommes en faveur pour l'application des conclusions de la CNRI.

Le Président de la République, ainsi que son ministre de la Justice ne siègeront plus au Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Nous veillerons à ce que les carrières des magistrats soient gérées par un comité de gestion des carrières au sein du CSM.

Le service militaire obligatoire ou la conscription dont un certain nombre de pays du monde reste attaché demeure une réponse au problème du civisme et de citoyenneté, il est aussi une bonne solution pour la formation professionnelle de la jeunesse, aux fins, de leur donner un métier à la fin de leur service militaire.

Nous allons remettre l'éducation civique au cœur de notre système éducatif, à travers une instauration et un renforcement du temps de travail à l'école et dans les dahras modernes. Le ministre de l'Éducation nationale verra son budget renforcé significativement pour une meilleure vulgarisation des notions de citoyenneté et de civisme à travers les médias et autres réseaux sociaux.

Dans les petites sections, il sera introduit la levée des couleurs sur l'ensemble du territoire national. Un membre de l'armée républicaine sera détaché dans chaque établissement primaire et secondaire pour tenir 1h d'instruction civique par classe et par semaine.





### c. La réforme judiciaire

Il se pose la question de l'efficacité de la justice de notre pays, son accès et accessibilité, les conditions de détention des personnes placées sous mandat de dépôt ; Qualité de la prise en charge des mineurs avec notre système judiciaire. Quels moyens alloués aux juridictions et services centraux et déconcentrés.

Ainsi, il sera renforcé l'autonomie de la Justice en réduisant la tutelle de l'Exécutif sur le Parquet (autonomie des procureurs).

Retrait total du PR et du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, au Conseil supérieur de la Magistrature avec de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement ;

Réaliser la déconcentration de la Justice administrative avec des tribunaux administratifs régionaux et de la Justice financière (avec des chambres régionales financières),

Impulser la marche rapide de la Justice dans le traitement des dossiers pour éviter les procédures longues et fastidieuses ;

Renforcer l'existence des lieux de détention (construction, réfection et équipements adaptés) et favoriser des peines de substitution et des peines alternatives (d'utilité publique) pour éviter le surpeuplement des MAC et des prisons et surtout les détentions systématiques ;

### d. La réforme de la Décentralisation

La décentralisation est un moyen efficace pour répondre aux besoins des populations, cependant, elle demeure un processus dont la mise en œuvre reste très contrariée dans notre pays. Le caractère décentralisé de l'État est manifeste dans la Constitution mais le transfert de compétences et de ressources vers les collectivités est en deçà des ambitions et des objectifs.

L'un des problèmes importants des collectivités dans le cadre de la décentralisation est le chevauchement des compétences des unes par rapport aux autres ainsi que le déficit de moyens humains, matériels et financiers.

Dans les grands principes, la décentralisation apparaît comme une entreprise qui doit aboutir à l'autonomie et au développement endogène. Celui-ci doit impliquer et responsabiliser davantage les populations, favoriser l'émergence d'une élite locale pour permettre la consolidation d'une démocratie représentative et permettre ainsi la participation des citoyens à la définition des politiques touchant directement leur cadre de vie.

Mais la question fondamentale est le financement d'une véritable décentralisation, avec une correcte prise en charge du cadre de vie des populations, de la sécurité, de l'éducation, de la santé, de la gestion administrative des populations (actes de l'état civil), une meilleure gouvernance urbaine et territoriale.

La fiscalité locale, une ressource directe essentielle pour les communes, englobe les impôts locaux tels que ceux sur la consommation et l'occupation de l'espace public, mais aussi des taxes partagées avec l'État sur les automobiles et les plus-values immobilières.

Une autre difficulté de la décentralisation sénégalaise trouve son origine dans les approximations dans la création de collectivités locales. Dans nombre de cas, des découpages se sont faites ainsi sans tenir compte de la réalité sociopolitique et économique.

Nous allons renforcer la territorialisation à travers la mise en œuvre des politiques de développement qui passeraient du niveau national au niveau local, nous allons faire confiance à la gestion de proximité avec une plus grande responsabilisation des acteurs locaux supposés mieux comprendre les besoins locaux en raison de leur proximité avec les populations.

Nous allons œuvrer pour le regroupement intelligent d'un certain nombre de collectivités en vue de mutualiser les moyens. Ainsi des réflexions seront menées en vue de la création de grands ensembles pour augmenter les moyens et rationaliser les moyens des régions.

En résumé, nous faisons le choix de quitter cette décentralisation institutionnelle qui s'attache plus aux textes, pour enfin nous interroger sur la capacité ou non des collectivités à s'autogérer et à investir pour le bien des populations.



## B. Réforme Éducative

Le Sénégal, reconnu pour sa richesse culturelle et sa diversité, fait face à des défis significatifs en matière d'accès, de qualité et de gouvernance dans le domaine de l'éducation. Malgré des progrès notables au fil des années, l'accès à une éducation de qualité pour tous demeure encore un objectif complexe à atteindre. La qualité de l'enseignement, l'équité dans l'accès à l'éducation et la gouvernance du système éducatif sont des enjeux essentiels qui nécessitent une attention particulière et continue.

L'éducation est un pilier fondamental, un puissant vecteur du développement social, économique et culturel d'un pays. Elle est l'un des meilleurs moyens pour réduire la pauvreté, d'élever les niveaux de santé, de promouvoir l'égalité entre sexes et de faire progresser la paix et la stabilité.


Au Sénégal, l'accès à une éducation de qualité est une préoccupation majeure qui reflète les aspirations d'une nation à offrir des opportunités éducatives équitables à l'ensemble de sa population en âge d'être scolarisée. Dans ce domaine, force est de constater que malgré les avancées enregistrées, des obstacles persistent, affectant à la fois l'accès des apprenants à l'éducation et la qualité de l'enseignement dispensé. De plus, la gouvernance du système éducatif est un facteur déterminant pour garantir l'efficacité, la transparence et l'équité dans la distribution des ressources et des politiques éducatives.

Notre système éducatif garantit un accès universel à l'éducation à tous les enfants du Sénégal. La scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de six (6) à seize (16) ans. Donc, l'État a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de six (6) à seize (16) ans. La scolarité obligatoire est assurée gratuitement au sein des établissements publics d'enseignement, conformément à la loi n° 1991/22 du 16 février 1991 portant loi d'Orientation de l'Éducation nationale. Cependant, jusqu'à présent cet objectif est encore loin d'être atteint. En effet, malgré la construction massive d'écoles de proximité, d'innombrables abris provisoires subsistent ainsi que beaucoup de localités dépourvues d'écoles. Le rythme de construction ne répond pas à la forte démographie notée dans cette tranche de population en âge d'être scolarisé.

Ainsi, je m'engage à organiser le financement durable de notre système éducatif, revoir la gouvernance scolaire, créer les conditions correctes d'accès à l'éducation et revoir l'environnement du système éducatif.

Financement de l'Éducation : Il nous paraît important d'utiliser un fonds souverain pour financer sur base de nos choix notre éducation, pour ce faire une partie de nos ressources pétrolières et gazières sera utilisée à cet effet pour régler et juguler les problèmes ci-après :

Élimination des barrières financières : Mettre en place des politiques pour garantir l'accès universel à l'éducation en réduisant les coûts directs et indirects pour les familles. Cela pourrait impliquer la suppression des frais de scolarité, la distribution de fournitures scolaires gratuites et la mise en place de programmes d'aide financière pour les familles défavorisées ;



Initier et mettre en œuvre des politiques innovantes et efficaces pour réduire considérablement les coûts des soins de santé et de la nourriture, trop chers pour certaines familles.

Installation de cantines scolaires : Promouvoir une politique hardie d'installation de cantines scolaires avec un taux de pénétration d'au moins 60% sur la période allant de 2024 à 2030.

En effet, en plus de la dimension sociale, la cantine scolaire est devenue aujourd'hui un intrant pédagogique incontournable qui offre à l'élève un environnement favorable aux apprentissages.

Éducation précoce : Développer des programmes d'éducation préscolaire pour assurer une base solide dès le plus jeune âge, ce qui favorise la réussite à long terme des élèves. En particulier, l'accès à l'Éducation préscolaire représente la base de l'acquisition d'apprentissages fondamentaux comme la littératie, la numératie et l'apprentissage socio-émotionnel. Pour cela, en dehors des structures préscolaires existantes, il faut instaurer dans les écoles élémentaires complètes, des classes préscolaires. Le taux de préscolarisation (18,2%) demeure encore très faible au Sénégal. Un taux de préscolarisation de 100% permettrait de réduire d'un (1) an la durée du cursus scolaire jugée assez long à l'élémentaire qui est de six (6) au Sénégal. Ainsi, on quitterait la grande section pour aller directement au cours préparatoire (CP), à l'image de beaucoup de pays.

Gouvernance du système Éducatif : La gouvernance transparente et inclusive crée de la plus-value dans la gestion du système éducatif à tous les niveaux (central et déconcentré) :

Transparence et responsabilité : Renforcer la transparence dans la gestion des ressources éducatives, en mettant en place des mécanismes de reddition de comptes pour assurer une utilisation efficace des fonds alloués à l'éducation et en responsabilisant davantage les Comités de gestion des écoles et les Conseils de gestion des établissements tout en encourageant la mise en place de mécanismes qui favorisent un contrôle citoyen ;

Participation des parties prenantes : Encourager la participation active des enseignants, des élèves, des parents et de la société civile dans le processus de prise de décision éducative pour garantir une gouvernance inclusive et participative ;

Politiques éducatives basées sur des preuves : Élaborer des politiques éducatives fondées sur des données probantes et des études de recherche, permettant ainsi une prise de décision informée et adaptée ;

Institutionnalisation de cadres de dialogue entre le niveau central et l'Inspection d'académie pour l'opérationnalisation efficace des réformes et des dispositifs d'intervention ;

Mise en place d'un partenariat entre les services déconcentrés, les collectivités territoriales et les écoles pour la création d'un environnement scolaire favorable au bien-être et aux acquisitions des élèves. En effet le modèle achevé de la décentralisation et les transferts de compétences devraient permettre aux responsables de collectivités territoriales d'exercer un contrôle sur les personnels et le fonctionnement des écoles et établissements ;

Dispositif d'alerte et de résorption des problèmes pour prévenir les mouvements d'humeur dans le secteur avec un dispositif opérationnel et dynamique. Il faut mettre à ce niveau un couloir d'information dynamique entre le niveau central et le niveau déconcentré pour une gestion prévisionnelle des crises.



Formation du personnel de l'Éducation, La formation du personnel enseignant doit être diplômante pour mettre un terme à la contractualisation. Aussi, le contenu de cette formation diplômante devrait mieux préparer le personnel à exercer les positions durant leur carrière.

Accès à l'Éducation :

Infrastructures et accessibilité : Investir dans l'infrastructure éducative pour améliorer l'accessibilité des écoles, en particulier dans les zones rurales, en fournissant des transports scolaires et en anticipant sur la construction d'écoles bien équipées pour parer à l'érection de nouveaux abris provisoires ;

Éducation des filles : Au Sénégal, entre 50 et 60 % des filles seraient scolarisées, c'est pourquoi elles seront au cœur des stratégies d'enseignement. Ainsi, une attention particulière va leur être accordée. Cette discrimination positive est d'autant plus fondée puis que cette couche particulière a besoin d'apprendre jusqu'à terme surtout que le taux d'achèvement et le taux d'abandon à ce niveau restent très élevés. Les disparités sont plus persistantes en zones rurales. Pour juguler le problème, au-delà des plans d'actions stratégiques mis en œuvre, il faut valoriser davantage les filles à l'école en les promouvant. Il faut également construire des collèges et lycées pour les jeunes filles dans toutes les académies du pays à l'image de la Maison d'Éducation Mariama Ba (MEMBA) de Gorée.

Environnement du secteur Éducatif :

Programme et Curricula, notre système éducatif doit apporter des réponses au contexte actuel, ce qui nécessite un choix judicieux sur les choix des matières et répondre à la question du type de Sénégalais que nous voulons pour demain.

Promotion du numérique, des sciences et des mathématiques, A l'heure du développement de l'intelligence artificielle (IA), le numérique, les sciences et les mathématiques ne doivent plus être considérés comme simplement des disciplines d'études mais des piliers du développement du pays. C'est pourquoi, avec des consultations inclusives et participatives, une Stratégie nationale pour la promotion du numérique, des sciences et des mathématiques va être élaborer. La communication et la mobilisation sociale seront au cœur de la stratégie mais également la mise en place d'infrastructures de qualité optimale. Outre la généralisation des Blocs scientifiques et technologiques (BST), les Lycées d'intégration nationale pour l'équité et la qualité (LINEQ) qui sont en train d'être installés seront élargis à toutes les Académies.

Migration de l'Université vers les Écoles :

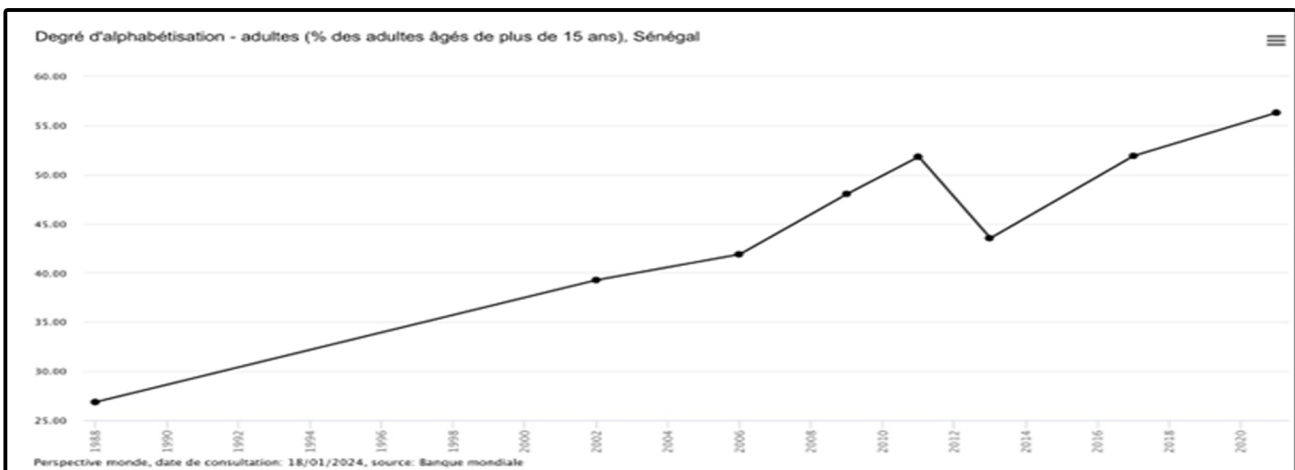
La priorité sera portée vers les formations spécialisées en lieu et place des formations générales. Ainsi le système éducatif doit s'appuyer avec un accent plus important sur le système des écoles.

Éducation Religieuse, Franco Arabe et promotion des Daara modernes, Notre pays a une longue tradition d'apprentissage arabo coranique. Le système éducatif va faire une analyse stratégique de la situation pour voir comment l'intégrer dans les enseignements d'apprentissages. A ce niveau, il faut augmenter le champ d'actions, en élargissant les daara modernes pour atteindre toutes les académies et à terme, chaque IEF aura son daara moderne. Il faut également institutionnaliser l'érection des écoles, des collèges et des lycées franco-arabes dans toutes les IEF avec la possibilité de développer parallèlement un enseignement professionnel. Cette politique va amoindrir la mendicité et aider à l'éradiquer à la longue .

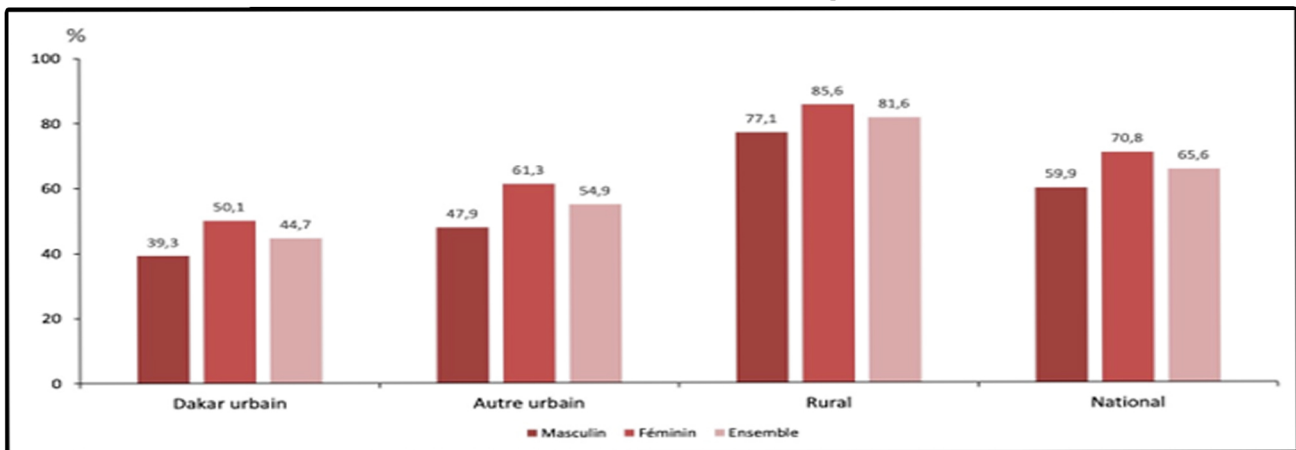


## a. l'alphabétisation

L'alphabétisation doit devenir un droit dans notre pays, le non-respect de ce droit à l'alphabétisation compromet les progrès en matière de développement économique, social et de durabilité environnementale et freine la réalisation d'une paix et d'une stabilité durables. Les personnes analphabètes doivent affronter des obstacles qui les empêchent souvent d'aller de l'avant.



**Graphique ci-dessous : % d'analphabète en français pour les 15 ans et plus.**



Ce graphique n'est pas une explication de la pénétration du français dans notre pays, mais un exemple en ce sens que dans n'importe quelle langue le résultat serait similaire ou pire. Nos langues nationales n'étant pas écrites dans la relation de tous les jours.

Le taux d'alphabétisation est difficile à donner, en ce sens que l'alphabétisation pose un problème de mesure récurrente, aucune définition unanime n'est aujourd'hui proposée si bien que les sources de données adoptent des définitions qui ne sont pas toujours concordantes.

De plus, les spécialistes s'interrogent à raison, de ce qu'il convient d'appeler l'alphabétisation. Notre approche consiste à permettre au plus grand nombre de nos concitoyens de pouvoir lire et écrire dans une langue.

Ainsi, nous allons travailler vers un MIX linguistique qui consiste à permettre à tous citoyens de pouvoir travailler de manière formelle avec une langue. Renforcer l'apprentissage des langues internationales pour l'extérieur et la promotion de nos langues nationales avec l'accélération de leur entrée dans notre système éducatif.



## b. Les métiers

Notre pays doit Réorienter le système éducatif et réorganiser les formations professionnelles. Le dernier recensement fait état de 50% de la population du Sénégal qui est âgée de moins de 19 ans, 39% de la population a moins de 16 ans d'âge. Ces 2 éléments à eux seuls traduisent et justifient la nécessité de retrouver un système éducatif robuste et performant.

A cet accroissement de la démographie, on note que plus de 300.000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Dans la communication du gouvernement il est fait état d'une dépense de 400 mds FCFA pour la création de 65.000 emplois, trop peu au regard de la dépense et du besoin. A la lumière de ce qui précède, nous constatons à la fois une nécessité à refonder l'école mais trouver les moyens pour améliorer la formation professionnelle des jeunes, pour une meilleure adéquation avec le marché de l'emploi.

### i) Le Système éducatif Sénégalais

Le système éducatif sénégalais est malade de sa reproduction de valeurs héritées de la colonisation, aptes à utiliser de la main d'œuvre au service des besoins de l'occupant, et aujourd'hui des firmes étrangères et des instances internationales.

Nous sommes incapables d'innover et de créer, donc de prendre en compte notre développement ; nous devons former des hommes capables de prendre en charge nos problèmes, des hommes qui produisent et qui transforment nos produits selon les besoins des populations.

Le système éducatif sénégalais est composé d'un cycle primaire ; d'un enseignement moyen et d'un enseignement supérieur, il y a eu un renforcement du réseau universitaire entre 2013 et 2017, le Sénégal a connu ces dernières années une création importante d'écoles de formations. Mais un constat simple et responsable s'impose, l'école sénégalaise est malade, parce que les personnes formées sont d'un niveau extrêmement faible et inadapté au monde du travail. Pour une population trop jeune, c'est un réel problème. L'ensemble des segments de l'éducation méritent une refondation de manière pragmatique.

Ainsi, mon gouvernement organisera dans les 6 premiers mois, des états généraux sur chaque segment de l'enseignement pour dresser 10 mesures à mettre immédiatement en application, les autres mesures feront l'objet d'une planification sur 5 ans pour redresser l'enseignement de notre pays. Évidemment, la formation professionnelle sera articulée avec la réforme même si un traitement particulier sera fait pour aller vite vers le rétablissement de l'espoir pour les jeunes.

### ii) La réorganisation des formations professionnelles

L'urgence extrême de la situation nous oblige à traiter les formations professionnelles avec célérité, en conséquence, nous allons lancer dans la première année la création dans chaque région d'une maison des métiers pour le bâtiment et les métiers manuels, notre objectif sera de former chaque année et par région 10.000 jeunes pour couvrir les premiers besoins pour le lancement des 100.000 logements. L'objectif à terme est d'offrir un toit pour tous, donc un besoin à date estimé à 4 millions de logements. La problématique du logement sera traitée évidemment par ailleurs mais il convient de rappeler ici que la formation sera sur certains métiers, des formations spécifiques à chaque région en fonction des techniques à utiliser pour les matériaux locaux.



## C. Demain, l'Anglais et le digital

Les économies leaders de demain, seront nécessairement des Économies Digitalisées.

La place du digital dans les économies est déjà significative, cette situation devrait continuer à croître de manière exponentielle dans l'avenir. Le numérique (Digital), souvent associé à la révolution technologique, transforme fondamentalement la manière dont les entreprises opèrent, comment les individus interagissent, et il a des implications majeures sur l'économie mondiale.

Nous sommes conscients que le Digital est le socle du développement de demain, à ce titre pour atteindre une mise en œuvre réussie du numérique au Sénégal, nous devons nécessairement être sur une approche holistique, impliquant le gouvernement, le secteur privé, les établissements éducatifs et la société civile. Le gouvernement doit garantir que l'ensemble de la population puisse bénéficier des avantages de la révolution numérique.

Quelques axes qui devraient nous permettre de nous aligner sur les objectifs d'ancrage de notre pays dans le développement de demain :

**Infrastructures numériques :** Le Sénégal doit rapidement renforcer ses investissements dans la modernisation et l'extension des infrastructures de télécommunication pour garantir un accès Internet rapide et fiable à fort débit à travers tout le pays. Ces infrastructures doivent couvrir les zones rurales et éloignées pour assurer une connectivité équitable.

**Formation numérique :** Nous allons mettre en place des programmes de formation numérique pour les enseignants, les étudiants, les professionnels et les fonctionnaires. Aussi, encourager la formation continue pour garantir que les compétences numériques restent à jour dans un monde en constante évolution. Favoriser l'intégration des plateformes d'apprentissage en ligne dans les établissements éducatifs pour faciliter l'accès à l'éducation à distance.

**Transformation digitale des entreprises :** Sensibiliser les entreprises à l'importance de la transformation digitale pour rester compétitives à l'échelle mondiale. Nous allons travailler sur des incitations fiscales ou des subventions pour encourager les entreprises à adopter des technologies numériques.

**Administration publique numérique :** Mettre en œuvre des services gouvernementaux en ligne pour simplifier les procédures administratives et améliorer la transparence. Investir dans des systèmes de gouvernance électronique pour améliorer l'efficacité des services publics.

**Accès aux technologies :** Subventionner ou faciliter l'achat d'appareils numériques abordables pour garantir un



accès équitable à la technologie. Nous allons encourager le développement de centres communautaires équipés d'ordinateurs et d'une connexion Internet. Aussi, développer la collaboration avec des organisations internationales, des entreprises et des ONG pour bénéficier de ressources et d'expertise dans le domaine du numérique.

Soutenir la recherche et le développement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour encourager l'innovation locale.

Créer des incubateurs et des hubs technologiques pour favoriser l'esprit d'entreprise dans le secteur numérique.

Nous savons aussi que l'anglais occupe une position centrale dans le domaine du Digital, l'anglais sert de langue de communication internationale et de rédaction de la documentation technique. Nous notons aussi que de nombreux cours en ligne et ressources éducatives, ainsi que la communauté mondiale de développeurs, utilisent l'anglais. Les entreprises technologiques privilégient souvent l'anglais pour les communications internes et externes. La maîtrise de l'anglais élargit les opportunités d'emploi et de collaboration dans le secteur digital, tandis que de nombreuses normes et protocoles internationaux sont élaborés en anglais. L'accès aux ressources en ligne dans cette langue est essentiel pour rester informé des avancées technologiques du monde.





## d. La Sante

L'Hôpital actuel rencontre beaucoup de difficultés à satisfaire la population et le personnel hospitalier. Ces constats révèlent que les hôpitaux publics sont généralement peu fréquentés par les usagers qui disposent de moyens financiers pour se faire soigner. La plupart du temps, certains de nos compatriotes préfèrent se diriger vers l'étranger ou localement vers des structures de soins plus coûteuses mais qui ont l'avantage de présenter des plateaux techniques de qualité et des compétences reconnues, en plus de bonnes conditions d'hôtellerie.

Les hôpitaux publics font face à une pénurie critique de ressources malgré la présence de compétences. Le manque de matériel, de consommables, de médicaments et de personnel, associé à une gestion peu souple, entrave la capacité des hôpitaux à fournir des soins de qualité et à encourager la recherche, alors que les comités de santé, bien que visant à impliquer la population, peuvent parfois contribuer à des dérives compromettant le fonctionnement hospitalier. Aussi, la gratuité existe de moins en moins à l'hôpital public.

Nous devons arriver à une meilleure prise en charge du malade dans les structures publiques pour répondre aux exigences d'une politique de santé pour tous, pour ce faire il est nécessaire de travailler sur une réforme du secteur hospitalier, visant à assurer des soins de qualité accessibles à tous les citoyens, indépendamment de leur catégorie sociale. L'État et les Collectivités locales doivent continuer leur soutien aux hôpitaux publics en fournissant des dotations pour traiter les urgences et maintenir des tarifs acceptables.

La réforme que nous souhaitons vise à éviter une privatisation de la santé dans notre pays, l'État doit garantir la continuité des services, l'égalité pour tous dans l'accès aux soins essentiels, la mise à disposition des meilleurs soins possibles. Pour ce faire, l'État va renforcer les mécanismes de gestion des structures hospitalières, augmenter les appuis financiers et organiser les contrôles idoines.

L'État doit aussi replacer le personnel hospitalier au cœur du dispositif, à travers la mise en place d'un statut qui prenne en compte la spécificité de ce métier. Au-delà du droit à la formation, les décisions du CA doivent permettre une récompense au mérite pour stimuler le dépassement et l'efficacité.

L'idée de la réforme n'est pas d'opposer le privé au public, mais trouver une articulation pertinente qui consiste pour l'État à garantir l'accès aux soins et non pas à produire lui-même l'ensemble des soins. Et la Réforme donnera la possibilité au Ministre Chargé de la Santé d'autoriser la création, l'extension et l'exploitation d'un Établissement Hospitalier Privé dans le respect de la carte sanitaire. Ainsi les Établissements Hospitaliers Privés sont admis sous certaines conditions à assurer le service public hospitalier et dans ce cadre ils peuvent bénéficier de l'appui de l'État.

La réforme va autoriser et organiser les actions de coopération inter-hospitalière, régionale ou internationale, avec des partenaires, privés ou publics, au développement.



## e. La gestion des gratuités

Il existe dans notre pays, un certain nombre de dispositifs d'assistance à nos concitoyens les plus vulnérables, sans être exhaustif nous pouvons citer plusieurs dispositifs :

Programme national de bourses de sécurité familiale, la couverture maladie universelle, la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, le plan SESAME, etc .....

Nous allons donner la priorité à l'évaluation de ses dispositifs existants pour mesurer leur impact positif réel et prendre au besoin les réformes qui s'imposent.

Aussi, nous allons travailler sur la mise en place d'une couverture maladie complète pour tous, une priorité sera aussi donnée à la prise en charge de l'urgence médicale dans nos hôpitaux. La future protection médicale sera élaborée dans le sens d'une intégration de Tous et de l'ensemble des secteurs, y compris notre secteur Informel.



## C. Réforme Territoriale

### a. La gestion foncière

La question foncière constitue un véritable obstacle pour le financement de l'agriculture sénégalaise. Notre législation foncière se trouve aujourd'hui en déphasage avec les orientations politiques de notre pays et les exigences de son développement.

Les différents textes sur la réglementation du domaine national ont été en décalage par rapport au régime foncier traditionnel. La volonté politique n'a pas suffi pour faire accepter cette réforme par les populations. La loi sur le domaine national fait partie des lois les plus décriées de notre histoire.

Les collectivités territoriales sont également confrontées au défaut de maîtrise du patrimoine foncier. A l'origine de problème, l'absence de matérialisation des limites physiques des collectivités territoriales. Dans ces conditions il paraît impossible d'identifier avec précision les terres qui relèvent de chaque collectivité territoriale. Ce qui renforce les risques de conflit foncier entre collectivités territoriales.


Mieux, il n'existe pas de système d'information permettant de suivre les opérations de gestion foncière ainsi que l'évolution du patrimoine foncier des communes. Les failles du contrôle des actes domaniaux constituent une autre source de conflits. Ainsi, l'augmentation des conflits fonciers est largement encouragée par l'inefficacité du contrôle administratif des actes domaniaux aussi bien au niveau des représentants de l'État auprès des collectivités territoriales, à savoir les préfets et sous-préfets, mais également au niveau des autres services déconcentrés impliqués dans les affaires domaniales.

Les nombreuses manifestations que nous enregistrons à travers les médias sont la conséquence de ce qui précède. Elles sont des alertes sérieuses et peuvent dégénérer si nous ne réglons pas la question. Elles traduisent, par endroits, des débordements de frustrations trop longtemps contenues.

Le Sénégal est un pays dont un pan important de l'économie repose sur l'agriculture. Or, l'agriculture ne se pratique pas entre le ciel et la terre encore moins en mer, mais bien sur terre. L'accès au foncier est donc un défi à relever pour le développement de l'agriculture.

Nous estimons qu'une réforme foncière profonde est nécessaire. Elle devra être conçue de façon transparente et inclusive aux fins de promouvoir une gouvernance foncière « socialement acceptable, politiquement soutenable, économiquement rentable et écologiquement durable.

Nous ne devons pas perdre de vue la nécessité d'une recherche de solutions viables dans le cadre des formules de partenariat entre les populations, les collectivités territoriales, d'une part, et les investisseurs d'autre part sous l'arbitrage de l'État qui demeure un facilitateur.



Ainsi nous faisons le choix d'une immatriculation des terres par l'État, cédées par la suite à la collectivité territoriale. La finalité de la cession sera d'utiliser la terre comme apport au capital de la société mise en place par l'investisseur. La collectivité territoriale est ainsi actionnaire de la société et participe aux organes dirigeants de celle-ci. Les fruits de ce partenariat seront destinés exclusivement à la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base et à la promotion d'activités génératrices de revenu pour les populations. À la liquidation de la société, la terre sera cédée en priorité à la collectivité territoriale, qui récupère son bien.

Une réforme profonde de la législation foncière est plus que nécessaire, mais cela exige une parfaite transparence en raison de sa complexité. Cette démarche doit être inclusive, avec des termes de réforme compris et acceptés par toutes les parties prenantes, tout en préservant l'intérêt du Sénégal et de ses générations futures.

Dans l'intérêt du Senegal et des générations futures... Nous allons vers le plan d'actions suivant :

- i. Réforme profonde transparente et inclusive de la législation foncière ;
- ii. Résorption du gap entre la loi sur le domaine nationale et le régime foncier traditionnel ;
- iii. Détermination des limites physiques des collectivités territoriales ;
- iv. Accessibilité du patrimoine foncier pour chaque collectivité territoriale ;
- v. Élimination des risques de conflit foncier ;
  
- vi. Encouragement et accompagnement de l'inter-territorialité communale et départementale ;
- vii. Conception et réalisation d'un système foncier d'information ;
- viii. Résorption des failles dans le contrôle des actes domaniaux à tous les niveaux (collectivités territoriales, représentants de l'État et services déconcentrés) ;
- ix. Élaboration d'un partenariat entre les populations, les collectivités territoriales, d'une part, et les investisseurs, d'autre part, sous l'arbitrage de l'État ;
  
- x. Immatriculation des terres par l'État et responsabilisation des collectivités territoriales par une participation au capital des sociétés créées par les investisseurs ;
- xi. Réalisation d'infrastructures socio-économiques de base d'appui à l'emploi agricole et industriel dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant entre les investisseurs et les collectivités territoriales ;
- xii. Récupération de leurs réserves foncières par les collectivités territoriales en cas de liquidation des sociétés implantées...



## b. La rénovation urbaine

1. Revoir les plans d'aménagement et d'urbanisation, trouver des solutions durables aux problèmes d'assainissement et d'inondations.

L'aménagement sera le point de départ de tout plan d'urbanisation et de construction, et prendra en compte les risques naturelles pour éviter des catastrophes futures qui obligeraient les populations à déménager.

Depuis plusieurs décennies, notre pays s'est livré devant la pression démographique, au déclassement de zones initialement non constructibles, ce qui, cumulé au manque d'ouvrages d'assainissement, rend la vie des habitants de certaines grandes villes très difficiles pendant la courte saison des pluies.

Au lendemain de mon élection, et en priorité, nous allons retrouver de l'orthodoxie dans l'implantation des nouveaux lotissements, les populations dans les zones dites inondables seront déplacées à travers un programme adossé aux 4 à 5 millions de logements qui est le besoin estimé pour le Sénégal en matière de logement. Les zones inondables qui peuvent être traitées le seront à travers la méthode ci-dessous.

Notre pays et notamment les grandes villes et en premier la capitale Dakar est inondée chaque année créant des difficultés insurmontables à nos concitoyens.

Pendant que des centaines de milliards sont engloutis dans les eaux sans régler aucun des problèmes.

Mon gouvernement va s'atteler avec détermination pour enlever ce calvaire à nos populations, avec une démarche structurée et durable.

La coupe ci-dessous nous démontre que la nappe située à Sébikhotane se situe en dessous de celle de Thiaroye. Des mesures piézométriques ont montré une baisse de presque 10 m de la nappe de Sébikhotane durant les cinq dernières années, au moment où celle de Thiaroye remonte.

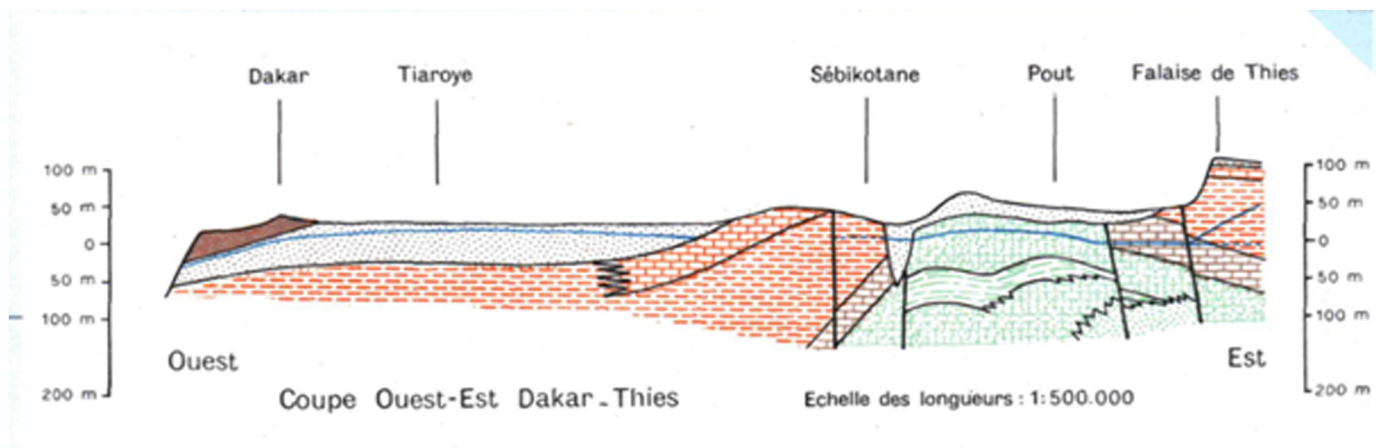
Cet effet serait dû à l'urbanisation de la zone de la ZAC de Mbao et du nord de Rufisque, zones d'alimentation de la nappe de Sébikhotane.

Le problème majeur du Sénégal est très clairement la question de la maîtrise de l'eau. Nous faisons le constat suivant : quand il y a un trop plein d'eau en saison des pluies, l'on est confronté à des inondations.

Lorsque la pluie est déficitaire, c'est la sécheresse. D'où la nécessité d'une politique de maîtrise de l'eau qui intègre les aspects de préservation de l'environnement. Le pompage des eaux de pluies pour un rejet dans la mer ne doit pas être la solution.

Ainsi, nous proposons dans ce secteur, et notamment dans la forêt de Mbao, d'y implanter des bassins pour drainer les inondations vers les lacs côtiers

### Carte topographique des zones inondables dans la partie occidentale du Sénégal



Sur la base des données de terrain récoltées depuis plus de 25 ans, il est possible de mettre en place une stratégie basée sur des méthodes naturelles et durable de stockage et de réutilisation des ressources en eau sur l'ensemble du Sénégal.

Les coûts totaux des différents programmes et activités déroulées dans la stratégie, pour les points les plus vulnérables, ne devraient pas dépasser 100 milliards CFA, soit un coût beaucoup moindre que le coût global de 700 à 1000 milliards annoncés pour « des solutions d'urgence et de soulagement des populations ».

Nous savons aussi que la région de Dakar est une zone de cuvettes, avec des cours d'eau. Ces cours d'eau sont interdépendants et se déversent vers les lacs côtiers.

Ainsi, comme solution additionnelle, nous allons réaliser en plus des bassins et autres ouvrages de rétention, la liaison entre les différents lacs jusqu'au lac TANMA dans la région de Thiès qui doit être le réceptacle du trop-plein en eau de la région de Dakar.



2. Faciliter à tous l'acquisition d'un logement dans des conditions abordables :

La situation du logement au Sénégal présente une problématique double, les grandes villes sont confrontées à une poussée démographique et l'attractivité des zones comme Dakar et Thiès par rapport à la sous-région présentent une situation du logement très difficile pour les Sénégalais de la classe moyenne, en raison d'un prix anormalement élevé.

À l'intérieur du pays, nous enregistrons une population fragile, par conséquent ne disposant pas de moyens leur permettant de se loger dans des conditions décentes.

La solution que je propose serait articulée entre le lancement d'un vaste programme de 100.000 logements immédiatement avec un objectif à 5 ans de 2 millions de logements et à terme 4 millions de logements pour la classe moyenne basse. Ces logements se feront en matériaux locaux et en fonction de la localisation. L'État aidera au développement de filières pour l'utilisation de ses matériaux. Un accent particulier sera mis sur un fond de financement pour accompagner les plus vulnérables.

Cette politique du logement va créer la formation de plus de 500 000 jeunes dans tout le Sénégal.



## c. Les accès universels et les utilités

L'accès à l'énergie est particulièrement important pour le développement rural parce qu'il constitue un élément décisif pour mettre fin à la pauvreté. Il est particulièrement impératif de veiller à ce que l'électricité soit disponible, non seulement pour répondre à des besoins domestiques élémentaires comme l'éclairage, mais aussi pour l'utiliser dans des processus productifs.

L'accès à l'eau est aussi un autre droit humain fondamental, nous ne pouvons pas vivre sans elle et nous devons veiller à ce que le droit des personnes pour un accès à l'eau soit prioritaire et protégé. La rareté de l'eau est une problématique importante que le changement climatique risque d'aggraver mais que nous devons gérer.

La présence au quotidien des technologies numériques dans tous les domaines de la vie et du fait que l'internet devient une condition préalable à l'exercice d'un certain nombre de droits fondamentaux, nécessite une bonne prise en charge de cette question.

Le fait de garantir un accès à l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation à tous sur l'étendue du territoire national et à moindre coût est une obligation pour notre société qui se veut inclusive avec une vocation de développement.





## d. La gestion de la mobilité

### 1 Plan de développement des Infrastructures a l'horizon 2050 :

Le dernier recensement de la population du Sénégal effectuée en 2023 dénombre 18 032 473 habitants, en 2013 elle était de 13 508 715 habitants et en 2002 de 9 858 482 habitants. Nous pouvons aussi noter qu'en 1976, le Sénégal comptait 4 958 085 habitants.

Le constat de la progression de la population du Sénégal est un doublement tous les 20 ans, ainsi, nous pouvons alors considérer qu'en 2050, la population du Sénégal pourrait atteindre les 50 millions d'habitants.

Cette situation m'amène à dessiner un Sénégal des Infrastructures ambitieuses, qui garantissent la mobilité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire, une nécessité d'aménager l'intérieur du pays pour une meilleure occupation de l'espace, aux fins, d'une plus grande compétitivité de nos produits avec une réduction significative des coûts du transport. Nous décidons, à travers ces infrastructures du Sénégal, d'articuler tous les modes de transport (les Routes, les rails du futur, les plateformes multimodales, le transport fluvial ainsi que la réorganisation des terminaux portuaires et aéroportuaires.

Il sera mis en place un fond « SENEGAL INFRASTRUCTURE » doté de véritables compétences techniques et financières qui va regrouper les routes, le chemin de Fer, les Infrastructures portuaires et aéroportuaire. Il sera rattaché à un grand Ministère en charge des Transports du Senegal et qui regroupera le transport terrestre, le transport maritime et l'aérien.

#### i) Déconcentration de la ville de Dakar :

Les moyens de transports qui sont actuellement en cours de réalisation (TER et BRT) seront saturés dès leur mise en service, donc le doublement de la population de Dakar à l'image de ce qui se fera à l'échelle du pays risque de faire de Dakar une capitale où les déplacements ne seront plus possibles. Il nous paraît essentiel de dresser les solutions du futur maintenant. Actuellement nous avons un trafic pendulaire des banlieues vers l'hyper centre de Dakar (Dakar Plateau), nous allons déplacer le port de Dakar vers le port de N'dayane qui est actuellement l'extension du port de Dakar. La zone industrielle actuelle qu'occupe le port de Dakar serait transformée en une zone à la fois d'affaires et de résidences de luxe pour donner un souffle nouveau à la commune du Plateau. Le Sénégal se doterait ainsi d'une des plus belles marinas d'Afrique voir du monde.

L'aéroport Léopold Sédar Senghor serait supprimé, ainsi, le quartier des Almadies retrouverait une respiration par l'arrière, avec la création d'un poumon vert et des installations sportives pour tous. Nous voulons offrir à la jeunesse de Dakar un cadre de loisir et d'épanouissement.

#### ii) Les rails du futur :

La nécessité de recourir au mode ferroviaire n'est plus à démontrer mais elle se doit de respecter quelques principes sous risque de ne pas apporter l'efficacité attendue ou de conduire à des schémas non vertueux.


Depuis des décennies il ne se passe absolument rien de robuste sur le réseau métrique, à l'exception de 2 miniers qui cherchent à sortir leur production via le rail avec difficultés.

Le trafic sur le corridor du Mali n'existe plus depuis bientôt 10 ans, alors que l'hinterland malien est une chance pour le port de Dakar qui est un de nos poumons économiques.

Le Senegal a dans ses tiroirs une stratégie de revitalisation du rail dans notre pays, j'y adhère pour avoir dirigé l'action gouvernementale de notre pays pendant 5 ans.

Le TER phase 1 demeure une bonne chose pour notre pays, c'est aussi un projet que j'ai mis en œuvre et qui est un outil important pour la mobilité de la banlieue vers Dakar et inversement.

Mais au-delà de ses éléments constitutifs du Bilan actuel dont je partage les résultats matériels, notre pays a besoin d'une remise en ordre du secteur ferroviaire et cela ne peut plus attendre.



Notre vision ferroviaire adossée au programme ambitieux de revitalisation du rail, s'articule autour d'une réforme du secteur d'une part, d'un déploiement du TER à l'intérieur du pays (au-delà de Thiès et Mbour), d'autre part. Mais aussi d'un renouvellement complet du réseau métrique avant d'organiser sa migration vers l'écartement standard.

a. Principes :

Ces principes se résument selon le descriptif ci-après :

- Une infrastructure publique, en bon état, gérée tant pour sa maintenance, que son exploitation et son renouvellement par un gestionnaire d'infrastructure (GI) rémunéré par les péages payés par les trains qui y circulent, ce péage d'infrastructure couvrant les charges courantes d'exploitation et de maintenance de celle-ci et une partie de son renouvellement ;

- Des opérateurs publics ou privés ou Entreprises Ferroviaires (EF) gérant les trains et leur conduite, payant, pour leur circulation un péage d'infrastructure ;

- Des Entités Responsables de l'Entretien (ECE) du matériel roulant auxquels le GI et les EF peuvent confier la maintenance de leur matériel roulant s'ils ne sont par eux-mêmes certifiés pour cette mission ;

- Une Autorité de Sécurité, émanation du Ministère chargé des Transports (si ce n'est pas lui-même) qui délivre les autorisations sous la forme :

- D'un Agrément de Sécurité pour le GI a durée limitée (5 ans généralement), définissant ainsi le périmètre et les conditions dans lesquels il exerce sa mission et reconnaissant sa compétence ;

- D'un Certificat de Sécurité pour les EF à durée limitée (5 ans également généralement), définissant également le périmètre et les conditions dans lesquels l'EF exerce ses missions.

- L'Autorité de Sécurité définit les règles (RGS entre autres) et codifie les Taches Essentielles de Sécurité (TES) afin de les uniformiser pour tous les acteurs du ferroviaire.

b. Délivrance des autorisations :

La délivrance des autorisations doit se faire à partir d'un dossier structuré. L'objectif est d'emmener chaque organisme concerne (GI, EF, ECE) à décrire son propre Systeme de Management de la Sécurité (SGS) adapté à son activité.

L'Autorité de Sécurité demande généralement que l'entreprise audite elle-même tous ses processus pendant la validité du certificat délivré ; elle réalise elle-même des inspections périodiques.

c. L'architecture du déploiement ferroviaire :

Ma vision du projet TER est une vision d'aménagement du territoire.

Le TER à terme devra desservir au-delà de Thiès, les localités de Tivaouane, Mekhe, Kebemer, Louga et Saint Louis, avec une bifurcation vers Linguère à partir de Louga.

Au sud Est, au-delà de Mbour, le TER ira desservir Kaolack, Diourbel et Touba.

A partir de Kaolack deux bifurcations permettront de desservir Ziguinchor au sud et Tamba a l'Est.

Le réseau métrique actuel sera complètement réhabilité et complété par :

Au sud une liaison entre Ziguinchor, Kolda et Tamba pour se raccorder a la ligne venant du Mali.

Au nord, une liaison se fera entre Kidira, Matam, Podor puis Saint Louis. Matam sera relie a Linguère sur le réseau existant.

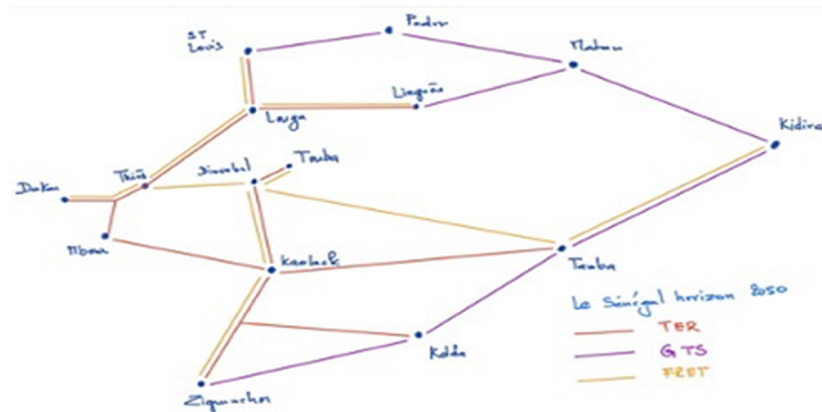
#### d. Le Transport combiné Rail-Route :

Nous allons inscrire nos efforts dans l'innovation et transition écologique de manière efficace. La réalisation de port sec le long des corridors est bien mais trop conventionnel, nous allons aller vers une simplification des process, à savoir :

La modernisation du transport ferroviaire à travers un système de wagon surbaisse et la création de quais de chargement et de déchargement pour la montée et la descente des camions. Ainsi sur un itinéraire de 300 à 400 km, le camion va faire une cinquantaine de km sur la route, le reste du temps il est vide ou chargé sur le rail. Ce trafic fret devra dans certains cas contourner certaines grandes villes.

#### iii) Les Infrastructures routières :

Mon action consistera au-delà de la massification du ferroviaire, d'ajuster le programme routier dont j'ai contribué à sa mise en œuvre. Je vais ainsi m'attaquer résolument à la sécurisation de nos routes nationales. Très peu de routes permettent des vitesses à plus de 90 km/h en raison d'une non-séparation des sens de circulation.



Ma future équipe gouvernementale devra se lancer sur une sécurisation complète, pour garantir une sécurité à une vitesse de 110 km/h.

L'élargissement de certaines routes sera fait. Les projets de contournement de certaines grandes villes seront aussi accélérés.

Ces routes qui seront avec toutes les normes de sécurité seront interconnectées au rail pour créer des points de contact avec pour objectif de mieux optimiser la rupture de charge.

Ainsi, la route et le rail seront parfaitement interconnectés pour arriver à un Sénégal de la mobilité pour tous.

#### iv) Les ports du futur :

##### e. Le port de Dakar :

Le terminal à conteneurs de Dakar a presque atteint sa limite de capacité. Historiquement, il avait été prévu dans le schéma initial du PAD une possibilité d'extension des quais vers la mer en arrière, pour ajouter 1,5 millions de conteneurs, mais pour des questions de congestions la sagesse a milité pour un déplacement de la zone portuaire de Dakar à N'Dayane.

A date, le terminal accueille entre 1200 à 1400 camions par jour.

Nous estimons qu'il faut aller au-delà de cette extension du PAD en déplaçant ce dernier de Dakar vers Ndayane pour la réorganisation globale du PAD, mais aussi enlever le caractère industriel que la situation du port actuel fait de la commune du Plateau. Ce déplacement réglerait aussi les questions de transport pendulaire dans la ville de Dakar.

##### f. Le port de Kaolack :

Le port de Kaolack est construit à l'époque coloniale, il a longtemps été le cœur économique de la ville. Mais depuis les années 1960, il est plongé dans un sommeil interminable, alors que la ville de Kaolack a besoin d'emplois pour sa jeunesse.

Il est bon de rappeler l'attachement de toute une population à cette infrastructure, il faut remonter l'histoire. Pendant des décennies, le port de Kaolack regroupait une grande partie des activités économiques de toute l'Afrique de l'Ouest et engendrait des retombées extraordinaires. "Toutes les denrées des Maliens passaient par ce port avant et après l'indépendance. Son état de délabrement a été effectif vers 1970, époque où il a été fermé définitivement".

Cette léthargie d'un maillon stratégique de la chaîne économique s'est répercutée sur le quotidien des habitants de toute la ville et même de ses environs.

La redynamisation du port de Kaolack permettrait de contribuer au désengorgement du port de Dakar et de ses extensions, d'une part, permettre de dynamiser la création d'emploi localement.

Ainsi, mon gouvernement va remettre le port de Kaolack au cœur du transport maritime du Sénégal avec une capacité d'au moins 1 million de conteneurs.

#### g. Le Port de Bargny :

Le port minéralier de Bargny est un port en eau profonde, avec une superficie de 484 hectares. Il vise une capacité de 20 millions de tonnes, une bonne chose pour l'emploi. Nous allons le connecter au réseau ferré parce qu'au même titre que les autres ports, c'est une condition de réussite.

#### h. Le Port de Saint Louis :

Saint-Louis se trouve à l'embouchure du fleuve Sénégal, à 264 km au nord de la capitale du pays, Dakar, près de la frontière avec la Mauritanie.

En raison de sa situation géographique, de sa proximité avec les gisements gaziers et pétroliers, la ville de Saint Louis devra se doter d'un port pour capter à la fois le trafic qui remonte actuellement par la route mais pourrait être un atout important pour une partie du trafic vers la Mauritanie.

Nous y voyons aussi une alternative sérieuse pour les phosphates et l'exploitation des sables minéralisés de la zone de Lompoul.

Ainsi, une distribution naturelle se ferait pour le trafic international vers le Sénégal entre les différents ports (Saint - Louis ; Ndayane, Bargny et Kaolack), dans ces hypothèses les traversées du pays seraient supprimées (réduction des coûts de l'import et de l'export, ainsi qu'une forte réduction des empreintes carbone).

#### i. Le Port de Kafountine



Kafountine est une localité qui se situe un peu sur l'océan au nord entre Cap Skiring et la Gambie, un peu au-dessus de Ziguinchor. Aujourd'hui Kafountine un petit port de pêche dynamique pour la région.

En faire un grand port pour la sous-région, nous permet d'ouvrir la zone au monde, ce port serait articulé avec la navigabilité de fleuve Casamance pour atteindre l'intérieur de la région avec du transport fluvial.

Un port économiquement dynamique permettrait d'atténuer l'effet de la Gambie à l'intérieur du Sénégal malgré l'amélioration de la mobilité avec le nouveau pont.

Le développement économique de cette région passera forcément par une amélioration des mobilités et à son désenclavement.



## D. Réforme de la Production

### a. La réforme agraire

Nous visons à travers la réforme agraire un double objectif, à la fois l'optimisation et la redistribution du foncier agricole. Dans cette réforme, il sera question de faciliter l'accès à la terre aux paysans qui la cultivent mais aussi prendre des mesures de facilitation du crédit, des formations et des améliorations foncières.

Nous visons à travers cette réforme deux objectifs, Économique à travers une augmentation de la productivité par la rationalisation du secteur agricole afin de lui donner une taille optimale. Social, avec un accroissement du niveau de vie des paysans qui exploitent la terre en leur donnant un accès à la propriété.

### b. La réforme des secteurs primaires

#### 1. Secteur de l'agriculture :

Le Sénégal a progressivement délaissé les cultures vivrières depuis bientôt 50 ans, au profit de monocultures d'exportation comme l'arachide qui sont aujourd'hui fortement concurrencées à travers le monde. La filière arachidière, jadis, fleuron de notre économie est exsangue et nous emmène à dépendre de plus en plus des importations pour nourrir nos populations. Malgré cette situation, l'agriculture demeure un pilier important de notre économie même si elle occupe 49% des ménages, 62% de la population active mais moins de 17% du PIB. Nous assistons à une crise du monde rural avec des causes profondes qu'il faut éradiquer rapidement.

#### i. Résoudre les déficits en hydraulique rurale :


Le pays regorge de ressources hydrogéologiques avérées, aussi bien superficielles que souterraines. Nous devrions multiplier le nombre d'ouvrages hydrauliques ruraux dans les zones centrales propices au développement des activités agrosylvopastorales, de façon à autonomiser les producteurs, et favoriser la transformation des productions.

Les changements climatiques annoncés seront pour nous des sources de développement. Les réseaux hydrauliques ne demandent qu'à être organisés par un aménagement préventif, de plus, favorable à la lutte contre les inondations. Cela aiderait à une mise à la disposition des espaces ruraux pour un développement agro sylvo pastoral.

#### ii. Assistance et encadrement :

Dans notre pays, les surfaces exploitées sont très faibles par rapport aux potentialités qui existent ; les surfaces sont de petites tailles et très souvent cultivées selon des techniques traditionnelles peu productives. Notre agriculture nécessite de véritables réformes allant dans le sens d'une modernisation du matériel agricole, de l'emblavement des milliers d'hectares disponibles, d'une véritable formation des producteurs, d'une facilité pour l'accès au crédit et de l'utilisation de techniques agroécologiques adaptées aux besoins. Il est donc urgent d'inverser la tendance actuelle et de renouer avec notre vocation nourricière en visant prioritairement l'autosuffisance alimentaire.

L'agroécologie sera encouragée avec des incitations fiscales ; les synergies nécessaires seront créées entre l'agriculture, l'industrie et les services pour booster la création de la valeur ajoutée sur place. Ainsi notre pays pourra stimuler l'économie rurale et l'emploi dans toutes les régions. L'agriculture redeviendra le fer de lance d'une croissance verte au service de notre souveraineté alimentaire.



L'horticulture intensive se développe dans les périmètres irrigués des Niayes et de la Vallée du fleuve Sénégal, mais des améliorations sur les prix et le respect des normes biologiques et environnementales sont nécessaires.

L'agrobusiness sera encadré pour plus de productivité et de respect des normes, le Sénégal va opter pour une intensification écologique, alliant productivité et respect des écosystèmes. Les savoirs faire locaux guideront cette transition agroécologique, véritable révolution dont dépend l'avenir du monde paysan.

### *iii. Mécanisation de l'agriculture :*

L'état du Sénégal va investir pour l'acquisition de 10.000 moulins et machines agricoles solaires pour 30 milliards F CFA, ces équipements soulageront le travail harassant des femmes, en particulier pour la mouture et le décorticage des céréales.

L'accès à l'eau sera partout amélioré avec la reprise du projet du canal du Cayor, sur 600 km pour environ 300 milliards F CFA. Ce projet d'envergure de maîtrise de l'eau permettra l'irrigation de vastes périmètres et l'intensification des cultures vivrières et horticoles dans le Djolof, le Cayor, le Baol et le Sine Saloum. Le projet permettra de renforcer le potentiel de production des zones visées sur plus de 150 000 hectares et donc d'améliorer les revenus des producteurs et lutter contre l'exode des jeunes vers les grands centres urbains.

Durant les 5 prochaines années, 5 000 forages pastoraux seront réalisés, pour un budget prévisionnel de 30 milliards F CFA. Cet effort permettra aux agriculteurs et éleveurs d'accéder à l'eau en toutes saisons. Le pays mettra en place un programme de bassins de rétention des eaux de pluie en milieu rural. Ces infrastructures permettront de stocker d'importantes quantités d'eau qui seront réutilisées pour l'irrigation hors-saison des cultures.

Il sera procédé à l'organisation des agriculteurs en coopératives professionnelles dans chaque commune rurale. Ces structures se verront attribuer des terres par baux emphytéotiques de 25 ans minimum.

Il sera aussi question de favoriser l'installation d'usines de production d'engrais dans les localités où nous avons des mines de phosphate associées à l'augmentation de la capacité des unités existantes. Les importations de riz seront freinées en fonction de l'augmentation de la production locale.

Pour le maïs 398.000 tonnes sont encore importées chaque année pour une facture de près de 90 milliards F CFA, la même politique nationale volontariste pour favoriser la production locale sera appliquée. Selon certaines estimations, 40% des récoltes de fruits et légumes sont perdues faute de moyens de conservation adaptés. Un programme sera mis en œuvre pour l'équipement de 150 conteneurs par an qui seront transformés en chambres froides mobiles, grâce à l'expertise de nos ingénieurs ; il sera question de mobiliser une enveloppe significative de 5 milliards F CFA par année pour la fabrication de ces conteneurs-chambres froides. Ces dispositifs de stockage au froid permettront de conserver les fruits et légumes dans l'attente de leur mise en vente sur le marché national ou vers l'export.



La réussite de nos agriculteurs dépend de l'accès à un équipement agricole adéquat et nous allouons une enveloppe substantielle de 20 milliards FCFA pour la fabrication de 20.000 micros tracteurs et mini tracteurs à pied, équipés de 2 roues motrices et d'une puissance allant de 15 à 22 chevaux. Ces engins seront spécialement conçus pour l'exploitation de superficies de 2 à 10 hectares. Le pays s'engagera à aider à la création et à l'implantation d'au moins trois industries de fabrication et de montage de petits matériels agricoles motorisés dans les zones de production intense. Ces établissements incarneront leur importance dans le renforcement de la production locale et du secteur privé national. L'État sera un partenaire actif en tant qu'actionnaire dans ces entreprises, garantissant ainsi leur succès et leur pérennité. Il ne sera pas question d'oublier nos entrepreneurs locaux qui seront intégrés au processus de fabrication et de montage de ces mini-tracteurs, stimulant ainsi notre économie locale. De plus, nous mettrons en place des séances de formation dédiées à l'utilisation et à l'entretien de ces équipements, afin d'assurer leur longévité et leur efficacité.

Un modèle économique permettant à nos entrepreneurs agricoles de rentabiliser l'investissement du matériel acquis sera mis en place. Un service après-vente de qualité sera déployé dans tous les départements du pays, garantissant ainsi un soutien continu en faveur des coopératives d'agriculteurs. Cette approche ne se limitera pas au maraîchage. Elle s'appliquera à tous les secteurs agricoles et surtout la riziculture. Les agriculteurs bénéficieront d'un équipement adapté, avec une formation exhaustive sur la maîtrise des processus d'entretien et de dépannage. Un service après-vente de qualité sera mise en place.

Cette initiative contribuera non seulement à améliorer la productivité de notre secteur agricole, mais aussi, à créer des emplois, à stimuler la croissance économique et à renforcer notre indépendance alimentaire. Nous comprenons la valeur capitale des semences certifiées de qualité supérieure pour une agriculture florissante et nous allouons des ressources substantielles aux institutions de recherche pour qu'elles disposent des moyens nécessaires afin de produire ces semences et nous nous assurons que nos agriculteurs auront accès aux meilleurs outils pour accroître leur productivité et la qualité de leurs récoltes.


Un autre domaine sur lequel nous concentrerons nos efforts est la mise à niveau de la culture fruitière dans la zone des Niayes.

Nous croyons fermement que cette région a un potentiel inexploité pour la production de fruits, en particulier de diverses variétés de pommes.

En élargissant les zones d'expérimentation et en fournissant un soutien adéquat aux exploitants fruitiers, nous aspirons à réduire notre dépendance aux importations de fruits, qui coûtent actuellement 17 milliards F CFA par an.

Nous encadrerons, renforcerons et améliorerons l'exploitation de la banane dans les zones de Ndiandane (Podor), dans le Gouloumbou (Tambacounda) et le Triangle Yarang Balante-Samine-Mangaroungou dans le département de Goudomp (Sédhiou).

Grâce à ces actions menées en association avec les paysans eux-mêmes, nous ferons enfin de l'agriculture un secteur rentable, attractif pour la jeunesse. Le combat contre la faim commence aux champs, mais se gagne par une meilleure maîtrise des marchés et de la chaîne de valeurs. En investissant dans la production locale de matériels agricoles, en misant sur des semences de qualité et en explorant les nouvelles opportunités agricoles telles que la culture fruitière et de pommes par exemple, nous pouvons non seulement renforcer notre économie, mais aussi offrir de nouvelles perspectives à nos agriculteurs et à nos concitoyens.



L'effort actuel de l'État se situe à 2% par rapport au Budget hors amortissement de la dette, il sera porté au bout des 5 premières années à 10% du Budget.

## 2. Secteur de l'Élevage :

Quelques chiffres peuvent caractériser le secteur de l'élevage au Sénégal, une production annuelle laitière qui est passée de 202 millions de litres en 2012 à 287,9 millions de litres en 2022 ; une production de viande de volaille qui était à 320 619 tonnes en 2022 contre 189 729 tonnes en 2012. Dans notre pays, l'élevage assure les moyens de subsistance de 30 % des ménages en milieu rural et compte pour environ 4,4 % du PIB. Le Sénégal dispose de 3 millions de bovins et 8 millions de petits ruminants.

L'élevage est en réalité une composante du secteur de l'agriculture. Une politique de l'élevage bien conduite entrainera forcément une augmentation de la production et des revenus du monde paysan et éleveur. Elle permettrait la création de nouveaux emplois et une amélioration des conditions de vie de nos populations de manière générale.

L'élevage est un secteur essentiel de notre économie et de notre culture au Sénégal. Cependant, au fil des années, nous avons dépensé plus de 1000 milliards FCFA pour l'importation d'ovins et de bovins, en particulier pendant les périodes de fête, en provenance de la Mauritanie et du Mali. Cette dépendance à l'importation de bétail nuit à notre souveraineté alimentaire et à notre économie nationale. Pourtant, nous avons un avantage considérable : un climat favorable avec une pluviométrie relativement élevée et un accès plus facile aux pâturages.

### *i. Développement des cultures fourragères et autres aliments de bétails :*

La mise en place d'un programme de développement des cultures fourragères contribuera à l'alimentation du bétail, améliorant ainsi la qualité de leur viande et de leur production laitière. Parallèlement, nous mettrons en place des unités de transformation et de conservation du lait, donnant des produits dérivés tels que le yaourt, le lait caillé, le lait frais et le fromage. Cela renforcera le potentiel laitier de notre pays grâce à des pratiques d'amélioration génétique.


L'alimentation du bétail est principalement basée sur les pâturages naturels, qui, comme on le sait sont soumis aux aléas climatiques qui sont accentués aujourd'hui par le réchauffement de la planète, aux feux de brousse et à la pression des cultures. Le secteur de l'élevage utilise une faible partie des dérivés des produits agricoles (la paille d'arachide, de niébé, de riz, etc...) et de l'agro-industriels (les graines et tourteaux de coton, les tourteaux d'arachide, le son de blé etc...) pourtant disponibles. Cette situation est due à la faiblesse des structures d'animation, de sensibilisation et d'encadrement et justifie la nécessité d'un encadrement de proximité pour une performance du secteur.

L'Etat doit intervenir de manière massive mais intelligente dans une chaîne de valeur. L'agropastoralisme doit demeurer l'articulation entre l'élevage et l'agriculture. Presque chaque famille, chaque concession agricole, dans le pays, possède au moins un animal d'élevage, mouton, cheval, âne ou vache. Et la culture attelée a besoin de chevaux, d'ânes et de bœufs même si nous estimons qu'il faut arriver à une industrialisation du secteur agricole.

### *ii. Accès à l'eau dans les pâturages :*

Il existe dans notre pays deux types d'élevage, extensif et intensif. Le système extensif, basé sur l'exploitation des parcours naturels sans relation directe avec l'exploitation agricole.





Il est caractérisé par un système pastoral basé sur la transhumance et un système agro-pastoral, qui lui, est basé sur la sédentarisation en rapport avec les activités agricoles ;

Le système intensif ou semi-intensif basé sur un recours important aux aliments de bétail. Il est essentiellement basé en milieu urbain et périurbain, ça représente (1% des bovins et 3% des petits ruminants).

Plusieurs politiques publiques seront mises en œuvre pour répondre aux défis de l'eau à la fois pour les besoins de l'agriculture et de l'élevage. Une création massive de bassin de rétention pour capter directement l'eau de pluie, Aussi, dans toutes les villes le niveau de la nappe est proche comme la ville de Touba pour ne citer que cet exemple, il sera procédé à la mise en place de château d'eau pour renvoyer cette eau vers les bassins de rétention pour les cultures et l'élevage dans un périmètre immédiat.

### *iii. Renforcer l'amélioration des espèces*


Nous allons développer une politique nationale qui a pour but de reconstituer notre cheptel. Cette politique ambitieuse se concentrera sur plusieurs aspects. Nous inciterons les éleveurs locaux en leur offrant un soutien financier et technique pour améliorer la qualité de leur élevage. Nous mettrons en place des programmes de formation pour les éleveurs, afin de promouvoir des pratiques d'élevage modernes et durables. De plus, nous favoriserons la recherche dans le domaine de l'élevage pour développer des races locales robustes et productives. Concomitamment, nous investirons dans l'amélioration des infrastructures d'élevage, y compris la construction de parcs de vaccination, de centres de transformation de la viande, et d'installations de stockage pour le fourrage, pour optimiser la chaîne de valeur de l'élevage et créer des emplois locaux.

### *iv. Augmenter les ressources allouées à la recherche et à la vulgarisation*

Plusieurs structures comme la DER et la DER/FJ, ONFP (L'Office national de la formation professionnelle), le FonStab (Fonds d'appui à la stabulation), etc... apporte des financements avec malheureusement un volume largement en dessous de ce que doit être la volonté de notre pays dans un secteur aussi vital que l'élevage. Le secteur de l'élevage manque d'appui technique de proximité avec de réelles difficultés d'accès au crédit. Mettre en œuvre une politique de transformation des produits de l'élevage pour satisfaire les besoins des populations et ainsi baisser les coûts de consommation.

Nous soutiendrons la création de coopératives d'éleveurs pour renforcer la collecte, la transformation et la commercialisation de la viande. Avec le secteur privé, des partenariats solides seront établis pour le développement de cette industrie vitale. La population sera sensibilisée à l'importance de soutenir notre propre production de viande et de réduire notre dépendance aux importations. La consommation de la viande locale renforcera notre économie nationale et contribuera à la prospérité de notre pays.

Les éleveurs bénéficieront d'un encadrement pointu pour leur permettre d'opérer avec un système sédentaire et extensif, en synergie avec les différents programmes menés par l'État. Pour réussir ce projet, le ministère de l'Agriculture, la Banque agricole, les partenaires financiers et plusieurs autres acteurs seront les principaux leviers sur lesquels nous nous appuierons. L'objectif de cette politique est d'assurer aux éleveurs un accès continu aux financements, ainsi qu'un approvisionnement en intrants et équipements, tout en accélérant la modernisation des élevages et l'optimisation de l'utilisation des ressources.



Nous mettrons en place un programme de sécurisation visant à lutter contre le vol de bétail, qu'il s'agisse de bovins, d'ovins ou de caprins. La protection des actifs des éleveurs est essentielle pour favoriser le développement de ce secteur vital. Nous soutiendrons la production de moutons de toutes races en milieu urbain, en facilitant l'accès au crédit, à court, moyen et long terme, en partenariat avec les Systèmes financiers décentralisés (Sfd).

Nous investirons dans la modernisation de notre industrie avicole en installant des abattoirs modernes, facilitant ainsi la labélisation de nos produits avicoles. De plus, nous aiderons les parties prenantes à la mise en place d'unités de fabrication d'aliments pour volaille et d'unités de transformation des produits carnés comme la charcuterie (saucisson, jambon, merguez) et le poulet fumé. En vue de stimuler la production d'œufs à couver (OAC), principalement en milieu urbain, nous soutiendrons le développement de l'élevage de poulets de chair. Parallèlement, nous accorderons une attention particulière à la santé animale grâce à un programme dédié. Le but est de chercher à valoriser au maximum les sous-produits animaux grâce à un programme de transformation et de commercialisation, pour réduire le gaspillage, mais aussi, créer de nouvelles opportunités économiques pour notre Nation.

Un des objectifs consistera à améliorer la rentabilité de la petite exploitation et les conditions de vie des éleveurs en modernisant les pratiques, les équipements et les infrastructures. Nous prévoyons d'expérimenter des fermes familiales pour mieux sédentariser les éleveurs, en vue de la mise sur pied de centres de collecte de lait. Il s'agit aussi d'encourager la production locale des aliments de bétail par une culture fourragère intense, surtout dans la zone de Linguère, et d'améliorer la santé du cheptel reconstitué, notamment en agissant sur l'aspect génétique.


Nous allons renforcer les capacités des éleveurs (à travers une assistance et des actions de formation sur les principes de gestion de l'élevage moderne) et de faire des coopératives des lieux d'encadrement et d'offres de service. L'élevage au Sénégal est un marché jusqu'ici peu exploité ; notre ambition est également d'accompagner les jeunes éleveurs à développer l'esprit d'auto-entrepreneuriat et se préparer pour la relève. Nous investirons 25 milliards FCFA par an dans le projet de reconstitution du cheptel, sur une période de 3 ans. Cet investissement débouchera sur la mise en place de business familiaux chez les éleveurs, en particulier ceux en zones rurales, et promouvra une politique d'incitation à la reproduction animale, en mettant l'accent sur les ovins et les bovins. Nous veillerons à accompagner les acteurs de l'élevage des « moutons de races » en zone urbaine, favorisant ainsi une production nationale de qualité.

#### o Secteur de la Pêche

La pêche dans notre pays est confrontée à des difficultés multiples. Des accords de pêche ont été signés à des conditions non avantageuses pour le Sénégal, qui risquent de menacer à terme la survie de l'espèce et poser des difficultés à la profession. Je vais y mettre un terme.

Nos pêcheurs qui souffrent déjà des coûts élevés, liés au prix du carburant, de la cherté du matériel de pêche etc...sont confrontés à la concurrence de la pêche industrielle qui les obligent à aller le plus loin possible pour trouver du poisson.

Cette décision de mettre un terme à ces accords de pêche permettra de placer nos acteurs locaux au premier plan de l'industrie de la pêche et de préserver la durabilité de nos ressources halieutiques. Seuls les Sénégalais ou ressortissants de la CEDEAO auront droit à une licence de pêche et il sera interdit aux nationaux de sponsoriser les navires étrangers, sous peine de poursuites judiciaires. Des investissements conséquents seront engagés dans la modernisation de la flotte de pêche nationale, afin de fournir aux pêcheurs des équipements modernes et de promouvoir des pratiques de pêche durables. Le programme de modernisation des pirogues en fibre de verre sera accéléré avec comme objectif la transformation complète du parc de pirogues dans le court terme.



Notre objectif sera aussi d'éradiquer les pertes d'embarcations en haute mer, un important programme de GPS et de Gilets de sauvetage sera lancé dès juin 2024 pour permettre aux pêcheurs de survivre en cas d'accident et d'être facilement localisés lors des opérations de recherches.

3.Revoir les accords de pêche et réforme du secteur :

Comme rappelé dans le préambule, notre pays va soulager la pêche artisanale avec l'annulation des accords actuels de pêche.

Mon gouvernement va aider à faciliter l'acquisition de bateaux modernes, garantir un meilleur contrôle et un suivi pour sanctuariser le repos biologique des espèces.

Enfin, nous allons renforcer et encadrer une pêche industrielle sénégalaise avec des unités de transformation au Sénégal pour l'émergence de champions nationaux qui vont se déployer dans la sous-région pour favoriser la croissance du secteur.

Nous actualiserons et renforcerons le Fonds de financement de la pêche artisanale, en y intégrant les acteurs du secteur pour plus de transparence et d'équité dans la gestion des ressources destinées à la pêche artisanale.

Des facilités de financements seront octroyées aux mareyeurs pour l'acquisition de camions frigorifiques à des prix subventionnés dans le but de faciliter l'approvisionnement de l'intérieur du pays en poissons frais.

*i. Organiser les cycles de reproduction*

Il est essentiel de permettre le renouvellement des espèces, pour garantir et pérenniser la ressource. Pour ce faire, mon gouvernement va veiller au respect strict des zones et périodes de reproduction. Nous allons renforcer l'identification des zones et organiser le contrôle et le suivi.

Nous allons également impulser une gestion durable des ressources halieutiques en instaurant un système de repos biologique bien planifié et en fixant des quotas de pêche stricts, pour chaque espèce, tout en veillant à ce qu'ils soient respectés par tous les acteurs du secteur.


La surveillance en mer sera ainsi renforcée, afin de lutter plus efficacement contre la pêche illégale et protéger nos eaux territoriales pour préserver nos ressources qui vont profiter en priorité à la population locale.

Les zones de mangrove, vitales pour la reproduction de nombreuses espèces marines, bénéficieront de campagnes de reboisement et de la mise en place de récifs artificiels dans les aires marines protégées.

*ii. Promouvoir la pisciculture et l'aquaculture*

Le Sénégal a besoin d'avoir une disponibilité du produit, ce qui nécessite un équilibre entre la régulation du secteur, une réorganisation de l'écosystème avec une recherche de solution alternative à travers la pisciculture et l'aquaculture.

Leurs développements est indispensable pour équilibrer l'exploitation du secteur et augmenter la rentabilité du métier. L'État va accompagner les acteurs à travers de la formation et du soutien à l'investissement.



L'État va promouvoir les circuits courts de distribution, ainsi dans les cinq prochaines années chaque département aura une unité de reproduction pour couvrir une partie au moins des besoins du département. Des régions pilotes verront l'implantation d'usine pour la transformation de produits finis pour à la fois le marché local mais aussi pour la sous-région.

Un Programme national de développement de la pisciculture sera financé grâce aux revenus générés par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières.

Nous visons une réduction du prix du carburant à 300 FCFA maximum par litre contre 497 actuellement. La subvention sera donc portée à 14 milliards FCFA, soit une augmentation de 4 milliards FCFA. Comme indiqué plus haut, les licences de pêche seront désormais délivrées uniquement aux 40.000 pirogues recensées appartenant aux acteurs qui accepteront de mettre sur place une entité économique formelle (SURL ou SARL) ce qui nous ferait des redevances d'au moins 10 milliards de FCFA largement mieux que les 8 milliards sur 5 ans payés par les navires étrangers pour bousiller nos ressources halieutiques et pousser plusieurs milliers de nos jeunes pêcheurs à choisir l'immigration clandestine.

Des efforts seront déployés pour stimuler le développement de l'aquaculture et diversifier notre offre en produits halieutiques. Des efforts conséquents seront faits sur l'amélioration des infrastructures dédiées à la transformation et à la commercialisation de nos produits halieutiques.



## c. Industrialisation, Tourisme et Environnement

1. Nous allons mettre sur pied et très rapidement une ambitieuse politique d'industrialisation :

En partant des besoins exprimés par les populations, et avec le soutien de la formation professionnelle, tous nos produits devraient être transformés dans notre pays par la promotion d'emplois qualitatifs et de compétences locales avérées.

Avec l'avènement de la production de gaz et de pétrole, la mise en valeur de nos ressources minières et minérales devrait être des voies d'une véritable base de développement industriel local.


Au cours des 5 prochaines années et de manière progressive, le Sénégal devra arrêter l'importation des produits qui peuvent faire objet d'une fabrication ou d'un montage dans notre pays. Ainsi, il sera mis en place des pôles industriels de développement régionaux pour accélérer la création des chaînes de valeurs. Les secteurs concernés dans une première étape seront : Les 3 secteurs primaires (l'agriculture, l'élevage et la pêche), la santé sur les génériques, le transport public automobile (Bus et Taxis), matériel d'ameublement (climatisation, ventilation etc...).

Un schéma industriel simple et clair sera établi avec une identification précise des produits qui devront faire l'objet d'une fabrication et/ou montage pour être commercialisés dans notre pays.

Une unité sera mise en place pour travailler exclusivement sur la mise en place d'infrastructures de transformation endogène de nos ressources (gaz, pétrole et mines).

Après 36 mois, il sera interdit l'importation de tous produits de grande consommation qui se produisent au Sénégal. Il sera ainsi question d'un consommé Sénégalais, le patriotisme économique sera ainsi au cœur de nos politiques publiques. Et le Sénégal s'en donnera les moyens.

Ces unités industrielles seront localisées au cœur de nos régions pour fixer les populations dans leurs terroirs, aux fins de juguler l'exode rural qui nourrit l'immigration clandestine.



Un fond souverain, dont une partie sera financé par nos ressources portera l'accompagnement de cette politique industrielle, avec 3 objectifs :

- Donner de l'emploi à nos jeunes
- Baisser les coûts de la vie pour les populations
- Consolider notre souveraineté nationale et consacrer notre indépendance économique

## 2. Protéger l'environnement et développer l'économie touristique :

Du fait de sa position géographique, la partie occidentale du Sénégal, le littoral est vulnérable à des variations du trait de côte et autres inondations découlant d'éventuels changements climatiques.

Les grands programmes en cours sur cet espace économique ne devraient pas souffrir de risques naturels mal prévus et non attendus.

La protection de notre environnement côtier devrait s'intégrer dans un cadre économique global de développement de nos infrastructures littorales.

Dans notre pays, le tourisme est l'un des secteurs les plus affectés par la crise, avec des pertes de recettes estimées à 56 milliards de FCFA dont 40 milliards de FCFA dans les domaines de la restauration et de l'hébergement.

Le Sénégal attire de par son tourisme balnéaire : les deux villes principales du pays, Dakar, capitale et centre économique, Saint-Louis, avec son architecture coloniale, se situent toutes deux sur la côte atlantique, séparée d'un immense littoral de plages de sable. Le tourisme est un facteur de régénération urbaine et de développement rural, et permet de réduire les déséquilibres régionaux en donnant aux communautés les moyens d'assurer leur prospérité localement.

Chantre de la Téranga (« hospitalité » en wolof), le Sénégal offre du soleil toute l'année et sans décalage horaire important avec l'Europe, tout en ayant développé le tourisme d'affaires et en présentant de belles perspectives d'écotourisme grâce à sa richesse naturelle, culturelle et patrimoniale.

Visiter le Sénégal, c'est aussi admirer la faune et la flore qui le constituent. Le parc national de Djoudj est le sanctuaire d'oiseaux le plus important au monde. Sur 60 000 hectares, le lieu est classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Tout ce qui précède démontre l'impérieuse nécessité de renforcer le secteur du tourisme et lui donner l'orientation qu'il mérite pour jouer pleinement son rôle dans le développement de notre pays.

Ainsi, le secteur du tourisme sera réorganisé autour de thématiques suivantes :

Tourisme d'affaires avec nos centres de conférences et autres infrastructures,

Tourisme de découverte (sites religieux, les deltas du Saloum, etc...), tourisme durable avec nos zones historiques (dékhelé, etc...), la lutte, les parcs nationaux comme celui de Bandja.

Cette démarche thématique nécessite, un classement des domaines, la création des voies d'accès et la mise en place d'une véritable sécurité du touriste.

C'est aussi l'occasion d'œuvrer pour la mise en place de terminaux de paiement pour un meilleur contrôle des recettes.

Des mesures clefs seront mises en œuvre pour permettre l'atteinte de l'objectif de création de 15 000 emplois dans le secteur du tourisme sur les magnifiques côtes balnéaires du Sénégal. Avec ses 750 kilomètres de plages, le pays possède un potentiel énorme pour développer le tourisme et offrir des opportunités d'emploi aux jeunes, en particulier aux lutteurs qui sont actuellement sans activité.

Le programme comprend plusieurs mesures tendant à renforcer l'attrait des plages et garantir la sécurité des touristes. Tout d'abord, une formation sera offerte aux jeunes lutteurs afin de leur permettre de devenir des agents de sécurité touristique tout le long des plages. Ces agents veilleront à la sécurité des visiteurs et contribueront à créer un environnement sûr et accueillant.

En outre, des éclairages publics seront installés le long des plages pour améliorer la visibilité et permettre aux touristes de profiter pleinement de leurs activités en soirée. Des postes de police seront également mis en place, équipés d'un numéro vert pour assurer une réponse rapide en cas de besoin.



Pour financer ces emplois, je propose d'augmenter la taxe touristique actuelle de 1000 francs CFA à 2000 francs CFA. Cette augmentation permettra de garantir un financement adéquat pour rémunérer les employés sans aucun problème. De plus, l'Agence Sénégalaise de Promotion Touristique recevra une partie de cette taxe pour promouvoir le secteur du tourisme et attirer davantage de visiteurs.

Ce développement du secteur touristique se fera en s'appuyant sur 2 piliers essentiels, la capital humain et le patriotisme économique.

L'humain sera au cœur de la réforme avec la réduction du temps de travail dans le secteur.

Actuellement, le temps de travail est de 50 heures par semaine, ce qui est excessif.

Je m'engage à le réduire à 40 heures par semaine, afin de permettre aux travailleurs du secteur de bénéficier d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Je mettrai également en place une commission de veille et d'alerte en collaboration avec l'inspection générale du travail pour surveiller les conditions de travail dans les établissements touristiques.

Cette commission se rendra régulièrement sur place pour vérifier si les employeurs respectent la législation et traitent leurs employés avec respect, conformément à la réglementation en vigueur.

Nous ferons en sorte que le tourisme du Sénégal profite aussi à nos concitoyens, pour ce faire je souhaite mettre en place une plateforme de rachat des édifices hôteliers pour les nationaux, avec un budget de 500 milliards de francs CFA par an.

Cette initiative permettra au Sénégal d'avoir une place stratégique dans le secteur du tourisme et permettra aux entrepreneurs locaux d'être propriétaires de leurs établissements.

L'artisanat reste indissociable avec le tourisme dans notre pays, il doit rester un des piliers les plus importants de nos exportations, son rôle économique est significatif pour notre pays, il contribue à l'emploi et au revenu des communautés locales.

Le Sénégal est connu pour sa riche diversité d'artisanat, y compris la vannerie, la poterie, la sculpture sur bois, la bijouterie, la teinture, la broderie, et d'autres formes d'expression artistique traditionnelles.



Notre pays va développer notre Tourisme Artisanal, il constitue une attraction touristique majeure. Les produits artisanaux sont vendus dans des marchés locaux et sont également proposés aux touristes dans les zones touristiques du pays. Les produits artisanaux sénégalais sont exportés, contribuant ainsi aux recettes d'exportation du pays.

Mon gouvernement en collaboration avec les organisations locales va mettre en place des initiatives de soutien visant à promouvoir l'artisanat, améliorer les compétences des artisans, et faciliter l'accès au marché international.

Il se fera à travers :

**Coopératives Artisanales :**

Des coopératives artisanales seront créées pour regrouper les artisans, renforcer leurs compétences collectives, les formaliser et faciliter la commercialisation de leurs produits.

**Formation et Renforcement des Compétences :**

Dans le cadre de la réforme éducative, il sera mis en place des programmes de formation pour les artisans afin d'améliorer leurs compétences techniques, artistiques et commerciales.

Nous allons concevoir, organiser et encourager les collaborations avec des experts locaux et internationaux pour partager des connaissances et des techniques innovantes.

**Promotion de la Culture Locale :**

Nous allons valoriser et promouvoir la richesse de la culture locale à travers l'artisanat en encourageant la création d'articles qui reflètent les traditions et l'identité sénégalaise.

Organiser des événements culturels et des expositions pour exposer les œuvres des artisans.

**Accès au Marché et Commercialisation :**

Le développement du Digital va faciliter l'accès des artisans aux marchés locaux et internationaux en établissant des partenariats avec des distributeurs, des galeries d'art et des plateformes en ligne. Aussi, il sera question d'un développement des stratégies de marketing et de promotion pour accroître la visibilité des produits artisanaux sénégalais.

**Infrastructure et Équipement :**

Dans les 5 prochaines années, mon gouvernement va investir dans des infrastructures appropriées, comme des centres d'artisanat, des ateliers équipés et des espaces d'exposition, pour soutenir le développement du secteur. Nous allons fournir des équipements modernes aux artisans pour améliorer la qualité et l'efficacité de leur production.

**Soutien Financier et Incitatifs :**

Mettre en place des mécanismes de soutien financier, tels que des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt, pour aider les artisans à développer leurs activités. Nous mettrons en place des mécanismes incitatifs fiscaux pour encourager l'investissement dans le secteur artisanal.





## d. La réforme technologique

Une fracture numérique existe entre les populations selon leur milieu de résidence, le niveau de pauvreté et la région.

Nous voulons accélérer la dématérialisation complète des procédures administratives.

Pour une réforme technologique réussie, il est important de développer à la fois l'infrastructure, l'éducation technique, l'économie, et les politiques publiques. Ainsi nous proposons :

### 1. Amélioration de l'Infrastructure Numérique :

Une infrastructure numérique solide est la pierre angulaire de la transformation digitale, permettant l'accès aux services numériques avancés et favorisant la croissance dans divers secteurs tels que l'éducation, la santé, le commerce et le gouvernement.

#### i. Amélioration de l'accès à Internet à haut débit

Stratégie nationale d'Internet Haut Débit, Élaborer un plan national pour étendre l'accès à Internet haut débit, notamment en zones rurales. Cela pourrait inclure le déploiement de la fibre optique et de la technologie sans fil à large bande. Développer l'infrastructure pour la 5G.

Partenariats Public-Privé, Collaborer avec des entreprises privées de télécommunications pour accélérer le déploiement et réduire les coûts pour les utilisateurs.

#### ii. Construire des centres de données locaux pour une meilleure gestion des données

Centres de Données Nationaux, Construire des centres de données au Sénégal pour héberger localement les données, réduisant ainsi la latence et améliorant la sécurité des données.


Normes de sécurité et de résilience, S'assurer que ces centres de données respectent les normes internationales de sécurité et de résilience aux catastrophes.

Formation et Emploi, En collaboration avec les opérateurs, créer des programmes de formation pour développer les compétences locales nécessaires à la gestion et à la maintenance de ces centres de données.

### 2. Soutien à l'Innovation et à l'Entrepreneuriat

#### i. Offrir des incitations fiscales et des subventions pour les startups technologiques

Programmes de Subventions : Créer des programmes gouvernementaux offrant des subventions directes aux startups en phase de démarrage, en particulier celles qui s'engagent dans des domaines innovants ou à haut potentiel de croissance.



Allègements fiscaux : Proposer des réductions d'impôts ou des crédits d'impôt pour les nouvelles entreprises technologiques, afin d'alléger leur charge fiscale initiale et de favoriser leur croissance.

Fonds d'Investissement à Risque : Mettre en place des fonds de capital-risque financés par l'État pour investir dans des startups prometteuses du secteur technologique.

*ii. Mettre en place des incubateurs et des parcs technologiques*

Incubateurs d'entreprises, Établir des incubateurs pour fournir aux startups un espace de travail, un accès à des ressources et des conseils d'experts. Ces incubateurs peuvent également offrir des services de mentorat et de mise en réseau.

Parcs Technologiques, Construire des parcs technologiques qui regroupent des entreprises, des universités et des instituts de recherche pour faciliter la collaboration et l'innovation.

Programmes d'accélération, Lancer des programmes d'accélération qui offrent une formation intensive, du mentorat et du financement pour aider les startups à se développer rapidement.

*iii. Encourager la recherche et le développement dans le secteur des TIC*

Les mesures ci-dessous visent à créer un écosystème dynamique et propice à l'innovation, où les startups technologiques peuvent se développer et contribuer efficacement à l'économie numérique du Sénégal. En soutenant l'entrepreneuriat et la recherche dans le domaine des TIC, le Sénégal peut stimuler la création d'emplois, encourager l'innovation locale et attirer des investissements étrangers.

Financement de la Recherche, Augmenter le financement gouvernemental pour la recherche dans les TIC, y compris pour les projets universitaires et les collaborations public-privé.

Centres de Recherche et Développement, Encourager la création de centres de R&D au sein des universités et des entreprises, pour développer de nouvelles technologies et des solutions innovantes.

Partenariats Internationaux : Établir des partenariats avec des entreprises et des institutions de recherche internationales pour partager les connaissances et les meilleures pratiques, et pour accéder à des ressources plus étendues.

*3. Développement du E-gouvernement*

*i. Digitaliser les services publics pour améliorer l'efficacité et la transparence*

Portails en Ligne pour les Services Gouvernementaux, Créer des portails en ligne centralisés où les citoyens peuvent accéder à divers services gouvernementaux, comme le dépôt de documents, les demandes de permis, et les paiements de taxes.

Automatisation des Processus Administratifs, Utiliser des logiciels pour automatiser les processus administratifs internes, réduisant ainsi les délais et les erreurs, et augmentant l'efficacité.

Transparence et Suivi en Ligne, Mettre en place des systèmes pour que les citoyens puissent suivre en temps réel l'état de leurs demandes ou plaintes, augmentant ainsi la transparence des opérations gouvernementales.

*ii. Implémenter des solutions de gouvernance électronique pour faciliter les interactions citoyennes*

Plateformes de Feedback et de Participation Citoyenne, Développer des plateformes en ligne où les citoyens peuvent soumettre des feedbacks, des suggestions, et participer à des consultations publiques.

Systèmes de Vote Électronique, Envisager la mise en place de systèmes de vote électronique sécurisés pour les élections et les référendums, afin de faciliter la participation et d'augmenter l'accessibilité.

Applications Mobiles Gouvernementales, Créer des applications mobiles pour que les citoyens puissent accéder facilement aux services gouvernementaux et recevoir des notifications importantes.

#### 4. Cybersécurité et Protection des Données

##### i. Renforcer la législation sur la protection des données personnelles

Lois et Règlements, Mettre à jour ou établir des lois strictes concernant la protection des données personnelles, en s'inspirant des standards internationaux comme le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) de l'Union Européenne.

Autorité de Régulation des Données, Créer une autorité indépendante chargée de surveiller, d'appliquer la législation sur la protection des données et de traiter les plaintes relatives à la violation des données personnelles.

Droits des Citoyens, Assurer que les citoyens ont des droits clairs concernant leurs données, y compris le droit à l'information, le droit à l'accès, le droit de rectification, et le droit à l'oubli.

## Le Budget

### LES CHIFFRES DU PROGRAMME DE LA COALITION DIONNE 2024

THEMATIQUE \ PERIODE	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	TOTAL PARTIEL
	montants en milliards FCFA						
RÉFORME DE L'ÉTAT	0	0	0	0	0	0	0
RÉFORME ÉDUCATIVE	115	748	748	748	748	748	3 855
RÉFORME TERRITORIALE	277	1 012	1 222	1 232	1 242	1 242	6 224
RÉFORME DE LA PRODUCTION	178	808	818	828	838	848	4 315
<b>TOTAUX</b>	<b>569</b>	<b>2 567</b>	<b>2 787</b>	<b>2 807</b>	<b>2 827</b>	<b>2 837</b>	<b>14 394</b>

NOTA : La réallocation des fonds de certaines composantes du Budget actuel 2024 permet le financement de certaines de nos composantes.